

métropole

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Nîmoise

JANVIER 2010 - N° 24

• DOSSIER

LE TRAM'BUS SUR LE DEVANT
DE LA SCÈNE.....p.2

• CULTURE

LA SMAC SUR LA RAMPE..... p.11

• AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

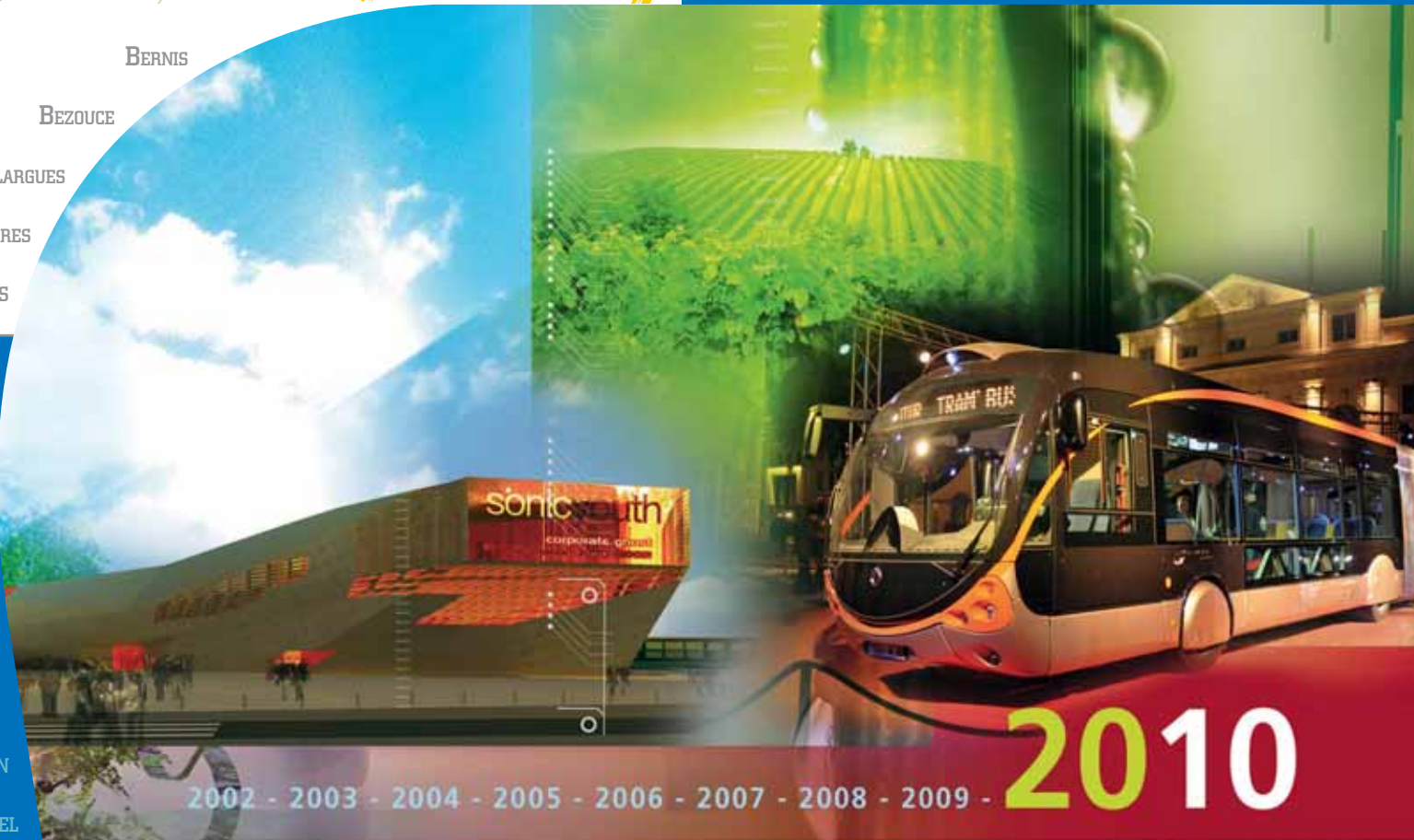
À MANDUEL,
UNE GARE POUR REPENSER
LES DÉPLACEMENTS.....p.15

• EAU/ASSAINISSEMENT

DE L'EAU POTABLE,
À L'ASSAINISSEMENT..... p.18

• SUR VOTRE AGENDA ...p.23

BERNIS
BEZOUCE
BOUILLARGUES
CABRIÈRES
CAISSARGUES
CAVEIRAC
CLARENSAC
DIONS
GARONS
GÉNÉRAC
LA CALMETTE
LANGLADE
LEDENON
MANDUEL
MARGUERITTES
MILHAUD
NÎMES
POULX
REDESSAN
RODILHAN
SAINT CHAPTES
SAINT CÔME
& MARUÉJOLS
SAINT DIONISY
SAINT GERVASY
SAINT GILLES
SAINTE ANASTASIE
SERNHAC



Transmettre un territoire exemplaire
aux générations futures...



Éditorial



Une Agglomération ouverte, sans frontières intérieures

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite vous redire toute ma détermination pour assurer le développement harmonieux et raisonné de Nîmes Métropole, dans ses différents domaines de compétence.

Préparer l'avenir pour les générations futures, garantir l'expansion économique tout en respectant l'identité de notre territoire et répondre à vos attentes de qualité de vie et de services, telle est notre ambition.

La Communauté d'Agglomération est engagée dans plusieurs projets stratégiques qui dessinent les contours de son devenir que ce soit en matière de transports, d'aménagement du territoire, de développement économique et d'emploi, **afin de transmettre un territoire exemplaire aux générations futures.**

Le fil conducteur de notre action est le Développement Durable. Ce dernier ne se résume pas à la seule préservation de notre environnement ou à une gestion économe des ressources naturelles essentielles... il est aussi dans la manière de guider la croissance de notre Agglomération. Ainsi, lorsque nous aidons à la construction de logements financièrement accessibles, lorsque nous menons avec détermination le programme de Rénovation Urbaine des quartiers, lorsque nous confortons le centre-ville de Nîmes, cœur de l'Agglomération, dans sa convivialité, son attractivité et sa notoriété – nous favorisons la cohésion sociale, la qualité de vie et le service à nos concitoyens.

De même, la Scène de Musiques Actuelles, dont les travaux débiteront au printemps, permettra de créer, de diffuser, de partager des cultures musicales variées.

Je souhaite défendre une Agglomération ouverte sur elle-même, sans frontières intérieures, où chacun trouve sa place ; c'est aussi cela le Développement Durable. Au nom du Conseil Communautaire, je formule le vœu que cette nouvelle année vous comble de bonheur et de réussite et qu'elle soit pour nous tous une année de prospérité et de fraternité.

Jean-Paul FOURNIER

Sénateur du Gard

Président de Nîmes Métropole

Maire de Nîmes

Hommage à Marc Dupuis

Vice-Président de Nîmes Métropole, Maire de Bouillargues

Fin novembre, la disparition inattendue et soudaine de Marc Dupuis nous a tous marqués voire choqués.

A 54 ans, il exerçait son premier mandat de Maire de Bouillargues, commune pour laquelle il avait de nombreux projets.

J'ai eu le plaisir d'assister à la fête de Bouillargues, où il avait tenu à renouer avec nos traditions, car il avait reçu de son père André, Ancien Maire et Capitaine du félibrige, cette passion pour notre Culture et le cheval de Camargue.

Marc, suivant les pas de son père, était attaché à son village, passionné par son projet de mise en valeur d'un patrimoine pour lequel il avait les yeux de chimène.

Au sein de la Communauté d'Agglomération, Marc portait une grande attention aux autres et il savait faire preuve d'une qualité d'écoute exceptionnelle.

Marc avait très vite acquis une véritable dimension d'élusé écouté et respecté. Il aimait d'ailleurs rappeler que le meilleur moyen de faire de notre Collectivité un outil au service de tous les habitants était de s'y impliquer pleinement. Il aura tenu cet engagement jusqu'au bout en travaillant à la préparation du budget de la Communauté d'Agglomération.

Je le dis du fond du cœur, Marc, tu vas nous manquer. Nous conserverons de toi le souvenir d'un homme chaleureux, profondément humaniste, qui vivait pleinement et avec bonheur sa vie d'homme, tout simplement.

Jean-Paul FOURNIER

Sénateur du Gard, Président de Nîmes Métropole, Maire de Nîmes

D O S S I E R



LE TRAM'BUS SUR

LE FUTUR MODE DE TRANSPORT ENTRE TRAMWAY ET BUS, A ÉTÉ

« **U**ne véritable star ». Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de Nîmes Métropole a reçu en novembre dernier un accueil digne des plus grands hôtes, sur le parvis des Arènes de Nîmes. Le Tram'Bus – dont le nom va être mis à l'étude – a reçu la visite de plus de 1 200 habitants de l'Agglo, désireux de découvrir, « le Bus à Haut Niveau de Service du XXI^e siècle », selon les mots de Vivian Mayor, Délégué Communautaire en charge du TCSP. Un éloge en rien usurpé pour ce superbust qui, rappelons-le, sillonnera l'axe Nord-Sud du territoire fin 2011, soit d'ici moins de deux années maintenant.

Lors de sa présentation à Nice à l'occasion des Rencontres Nationales du Transport Public fin novembre dernier, ce modèle de Tram'Bus a été adoubé par Dominique Bussereau, Secrétaire d'État chargé des Transports. Plusieurs Villes et Agglomérations ont fait le choix de ce véhicule d'avenir, dont le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF). Nîmes Métropole n'est pas pour rien dans le développement de ce projet d'avant-garde. La collectivité a travaillé en partenariat étroit avec l'opérateur Irisbus afin de concevoir un prototype à nul autre pareil en France, notamment au niveau de la façade avant ou de

*Grandes baies vitrées,
doté de la meilleure technologie,
vidéosurveillance, écrans plats,
informations en temps réel,
système de guidage optique,
éclairages entièrement alimentés
par des panneaux
photovoltaïques...*



UN INTÉRIEUR JEAN ET BOIS.



LE DEVANT DE LA SCÈNE

PRÉSENTÉ EN AVANT-PREMIÈRE AUX HABITANTS DE NÎMES MÉTROPOLE.

l'aménagement intérieur. Ce modèle « *made in Nîmes* » est d'ailleurs celui que certaines collectivités ont retenu (Stif, Dunkerque, Maubeuge...) et va même permettre à Nîmes Métropole de toucher des « *royalties* » sur les ventes. Lumineux, sûr et spacieux sont les mots qui reviennent le plus souvent au sujet du futur Tram'Bus de l'Agglo.

Le modèle présenté était une version définitive de ce que sera l'aménagement intérieur du BHNS nîmois. Doté de 130 places au total, dont 29 places assises, le véhicule proposera également deux Unités pour fauteuil roulant (UFR), quand la plupart n'en propose qu'une.

Des sièges positionnés à la même hauteur que les bus du réseau Tango, à l'exception de ceux placés sur le passage des roues. Le Tram'Bus offrira, notamment dans sa partie avant et grâce à ses larges portes latérales coulissantes à ouverture tactile, un large espace afin de faciliter les déplacements, même en cas de forte affluence. L'intérieur, entièrement personnalisé, fera notamment la part belle au Jean Denim et aux couleurs locales.

Grandes baies vitrées, vidéosurveillance et écrans plats offrant une information en temps réel, cet équipement est doté

de la meilleure technologie et accostera au centimètre grâce à son système de guidage optique. Un détail qui a son importance : les éclairages de ce bus seront entièrement alimentés par des panneaux photovoltaïques.

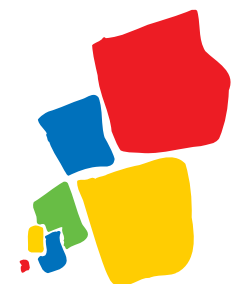
Son habillement extérieur, facilement identifiable grâce à sa face avant de tramway (et un pare-brise spécial), sera défini dans le courant de l'année.

Le Tram'Bus de Nîmes Métropole est bel et bien entré sur la scène des transports publics par la grande porte. ▶▶▶

UN AVANT-GOÛT DU REVÊTEMENT

Afin d'entrer encore un peu plus dans le vif du sujet, Nîmes Métropole présentera cette année, les différents revêtements qui vont couvrir le parcours et les abords de la ligne de TCSP. Une sorte de planche d'essai présentera la nouvelle « *peau* » des trottoirs, de la plateforme TCSP, des pistes cyclables...

Une exposition à ciel ouvert permettra de découvrir, outre la « *peau* », les habits neufs du futur tracé : le mobilier urbain, l'éclairage public...



CERTAINS N'ATTENDENT PLUS QUE LE DÉPART.



18 MÈTRES DE LONG ET UN SOUFFLET EXCEPTIONNELLEMENT LUMINEUX.



À L'OCCASION DES RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC À NICE, LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX TRANSPORTS, DOMINIQUE BUSSEREAU N'A PAS OUBLIÉ DE VISITER LE TRAM'BUS DE NÎMES, UNE DES STARS DE LA MANIFESTATION.



Aquazole : objectif dépollution !

NÎMES MÉTROPOLE A FAIT LE CHOIX D'ÉQUIPER SES VÉHICULES D'UN MOTEUR FONCTIONNANT À L'AQUAZOLE. EXPLICATIONS.

En cette époque de légitimes préoccupations environnementales et économiques, le choix du carburant qui va alimenter les Tram'Bus se devait d'être lourdement pesé. Les élus et les techniciens de Nîmes Métropole ont donc fait le choix d'un moteur fonctionnant à l'Aquazole. Un carburant préféré au gaz (pas moins polluant que celui précité) et à l'électricité (des questions se posent quant au recyclage des batteries électriques, par exemple). Bref, deux modes pas forcément plus performants sur un plan environnemental, mais surtout plus chers... Pour exemple, l'achat de 10 véhicules équipés au gaz aurait

coûté 20 M€ à la Collectivité. Quant au coût des batteries électriques, à remplacer tous les 3 ans, il alourdit de façon conséquente et perpétuelle le budget de fonctionnement de la flotte.

Avec l'Aquazole, Nîmes métropole « a fait le choix de travailler sur la qualité des émissions de CO₂. Avec 151 grammes de CO₂ rejetés par kilomètre, notre Tram'Bus consomme l'équivalent d'une petite voiture citadine et répond totalement à la norme EEV (la norme la plus stricte en matière de transport routier, NDLR) », nous éclaire Vivian Mayor. Développé par le pétrolier Elf, l'Aquazole est composé à 85 % de gazole,

à 13 % d'eau et à 2 % d'agents stabilisants. L'utilisation de l'émulsion eau/gazole ne requiert aucune modification technologique au niveau des moteurs, même les plus anciens. En raison de la présence d'eau, l'Aquazole est moins énergétique que le gazole et provoque une baisse de puissance du moteur. À noter que sur chaque litre de carburant, la partie eau est exonérée de TIPP (Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers). Une économie non négligeable lorsqu'on effectue plusieurs centaines de milliers de kilomètres par an. Sur un plan écologique, l'Aquazole permet une réduction de l'ordre de

Ce qu'en pensent les futurs usagers

LE TRAM'BUS N'ÉCHAPPE PAS À LA CRITIQUE, AVEC QUELQUES INTERROGATIONS RECUEILLIES AU HASARD D'ÉCHANGES ET SUR UN CAHIER D'OBSERVATIONS MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC. CERTAINS S'ÉTONNENT D'UNE HAUTEUR D'EMMARCHEMENT EXCESSIVE SUR LES PLACES DU FOND, DUE À L'INCONTURNABLE PASSAGE DES ROUES. D'AUTRES SOULIGNENT LE FAIBLE NOMBRE DE PLACES ASSISES, 29, POUR UN ENSEMBLE ARTICULÉ POUVANT RECEVOIR 130 PASSAGERS. ON PEUT PENSER QUE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR AVEC SES POINTS D'APPUI DORSAUX PERMET DE RESTER DEBOUT, POUR UN TRAJET CONÇU POUR ÊTRE BREF ET CONFORTABLE. PASSONS SUR LA CONTESTATION DU CHOIX DU GAZOLE, LA NOUVELLE MOTORISATION OFFRE DES PERFORMANCES QUE L'AUTOMOBILISTE MOYEN EST LOIN D'ATTEINDRE. NOMBREUX SONT CEUX QUI SALUENT LE CONFORT, L'ASPECT ET LES PERSPECTIVES À VENIR AVEC CE NOUVEAU MODÈLE ET SES ESPACES DE CIRCULATION PRIVILÉGIÉE. ET BEAUCOUP ATTENDENT UNE NOUVELLE LIVRÉE MOINS AUSTÈRE QUE L'HABILLAGE DU MODÈLE PRÉSENTÉ ! Quelques réactions.

« Ce bus est très beau, il invite à utiliser les transports en commun. L'accès des sièges à l'arrière est un peu élevé, et il nous semble qu'il y a finalement peu de places assises pour un véhicule aussi grand. Ce sera peut-être problématique sur la ligne 2, qui sera longue, il faudra rester debout longtemps ! Il paraît cependant confortable, et l'alignement au quai est parfait, il permet un accès direct très appréciable. »

Nicole et René sont retraités et vivent à Nîmes.



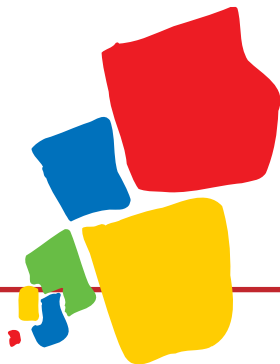
D O S S I E R



L'EST-OUEST SE PROFILE À L'HORIZON

Quelques nouvelles de la ligne Est-Ouest du TCSP qui, rappelons-le, sillonnera la ville sur une longueur d'environ 16 km. Le corridor étant défini, les études vont se poursuivre tout au long de cette année 2010. Elles vont permettre de choisir le mode de matériel roulant le plus adapté et de définir le tracé dans sa totalité. Le marché de maîtrise d'œuvre sera attribué en 2011.

UN DESIGN UNIQUE ET ÉTONNANT !



LA LIGNE NORD-SUD EN BREF

- * Démarrage des travaux fin 2010.
- * Lancement de la ligne fin 2011.
- * Fin des aménagements (places, trottoirs, bordures extérieures des boulevards) fin 2012.
- * Longueur : 6 km (de l'entrée Nîmes Centre de l'A54 à la Coupole).
- * Temps de parcours : 13 minutes. Un Bus toutes les 5 minutes en heure de pointe (6h30-9h/ 16h30-18h30).
- * 10 Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) seront mis en circulation.
- * Mise en place de 2 parcs relais : un de 350 places (A54) et un de 150 places (Costières).
- * Coût global de la ligne : 60 M€.

15 % des émissions de NOx (Oxyde d'Azote) par rapport à un moteur diesel standard, deux molécules odorantes et toxiques à faible dose. Enfin, l'Aquazole réduit, toujours selon des chiffres de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) de 15 % le rejet de gaz carbonique et offre une réduction visuelle importante des fumées noires. Le meilleur compromis en somme.



La Commission d'Indemnisation à l'Amiable se met en place

Composée d'élus de Nîmes Métropole, de la Ville de Nîmes et de la Chambre de Commerce et d'Industrie mais aussi de techniciens (Trésor public, Préfecture...), la Commission d'Indemnisation à l'Amiable, liée à l'aménagement du Transport Collectif en Site Propre (TCSP) de Nîmes Métropole a été créée au cours du mois de janvier 2010.

Sa présidence a été confiée à un homme d'expérience, à savoir le Président du Tribunal Administratif de Nîmes, Jean-Pierre Panazza, lequel a déjà exercé cette mission très spécifique dans plusieurs villes françaises.

Cette commission sera chargée d'indemniser les commerçants et les artisans victimes des nuisances occasionnées par les travaux d'infrastructures du TCSP, le début de ces travaux étant fixé, fin 2010.

« Ce bus est impressionnant, il offre les mêmes prestations qu'un tramway. Pour nous, moins on prend la voiture, mieux on se porte, d'ailleurs nos enfants adorent prendre le bus. Vivement qu'il soit en service, on utilisera d'autant plus un équipement de ce niveau de qualité. Et puis nous espérons que les aménagements autour de la ligne vont adoucir la circulation dans notre rue Faïta. »

« Nous sommes venues spécialement le voir, il est trop beau ! Il est spacieux, coloré, confortable. Espérons qu'il soit vite en service, qu'on gagne du temps sur cette ligne : on le prendra tous les jours ! »

Nora et Zora sont originaires de Beaucaire. Étudiantes à Nîmes, elles ont l'habitude des transports en commun.

Christophe et Sandy et leurs deux enfants sont nouveaux venus à Saint-Gervasy, ils vont reprendre un commerce rue Vincent Faïta à Nîmes.



Carémeau se pique de médecine chinoise



APRÈS PLUSIEURS CONTACTS CROISÉS ENTRE DÉLÉGATIONS, UN PREMIER ACCORD TANGIBLE DE PARTENARIAT VIENT D'ÊTRE ÉTABLI ENTRE L'HÔPITAL CHU CARÉMEAU ET CELUI DE LA VILLE CHINOISE DE WUXI, VOISINE DE SHANGAÏ. UNE PASSERELLE VALORISANTE POUR LES DEUX ÉTABLISSEMENTS.



DOMINIQUE PRAT, CHEF DU SERVICE D'EXPLORATION FONCTIONNELLE DU SYSTÈME NERVEUX ET ACUPUNCTURE DE CARÉMEAU.



L'ACUPUNCTURE EN QUELQUES MOTS

Selon la médecine chinoise, des circuits de relation entre différents organes, appelés méridiens, parcourent le corps humain. Ils sont regroupés en douze systèmes méridiens. Il existe 361 points d'accès à ces méridiens, qui permettent d'influer sur la circulation d'énergie, pour l'activer ou la réduire, selon les affections constatées : ce sont les points d'acupuncture. L'acupuncture est la technique qui permet d'agir sur ces points, avec des aiguilles, par pression ou par laser. Certaines heures sont plus propices que d'autres pour agir, selon les organes ciblés. De nombreuses interrogations planent encore sur cette technique de soins que la médecine chinoise a commencé à élaborer de façon empirique il y a déjà 5 000 ans.

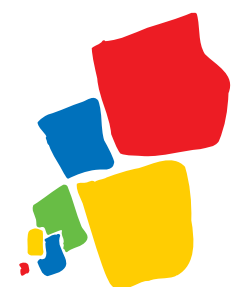
L'hôpital de Wuxi, le plus en pointe en matière de médecine traditionnelle chinoise, vient de signer une convention de partenariat avec l'hôpital Carémeau. Celle-ci concerne précisément le Service d'exploration fonctionnelle du système nerveux et acupuncture, pour sa partie « acupuncture ». C'est Michel Bazin, Conseiller Municipal de Nîmes et délégué communautaire chargé du Développement de l'axe Nîmes-Alès qui l'a conclue à Wuxi, en tant que médecin et Vice-Président du conseil d'administration du CHU nîmois. Ce qui lui a valu un aller-retour en Chine épuisant mais positif : « des discussions avaient validé le projet, qu'il fallait finaliser en négociant

les détails. C'est toujours compliqué à ce stade, mais nous avons pu signer rapidement : l'hôpital de Wuxi propose d'accueillir jusqu'à huit étudiants par an par groupe de deux. Ils recevront un enseignement à plein temps, et seront logés et nourris par l'hôpital de Wuxi sans autre rémunération. Les premiers étudiants seront accueillis début juillet. L'enseignement sera délivré en anglais et sera basé sur le savoir de 60 médecins acupuncteurs ». Cette convention est renouvelable tous les deux ans, et une délégation chinoise devrait venir à Nîmes au printemps pour négocier un échange inversé - probablement sur les techniques de pointe en gynécologie et cancérologie.

UN PLUS POUR CARÉMEAU ET NÎMES MÉTROPOLE

Comme l'explique Dominique Prat, chef du Service d'exploration fonctionnelle du système nerveux et acupuncture de Carémeau, c'est le seul service de ce type existant en France depuis 1978. Autant dire que ce partenariat avec Wuxi est particulièrement intéressant : « nous allons conforter notre position de leader national dans le domaine de l'acupuncture. Le contact avec des spécialistes extérieurs particulièrement performants sera très enrichissant pour notre enseignement. Nous avons, tout confondu, 60 étudiants de haut niveau à Nîmes, dans cette spécialité ». Elle précise aussi que le tempo d'envoi

d'étudiants à Wuxi ne va pas forcément s'accélérer : « encore faut-il que nos étudiants aient la disponibilité et les moyens de partir trois mois pour suivre un enseignement en anglais, mais nous entendons bien profiter de cette ouverture ». Il est certain en tout cas que Nîmes Métropole confirme sur le plan médical son ouverture vers l'international. De même, l'Agglomération, via son pôle hospitalier, devient une porte d'entrée de la Chine, ce qui peut devenir source de nouvelles opportunités...



NOISETIER, éclatant maître verrier

LORS D'UNE PRÉCÉDENTE VISITE D'ENTREPRISE, JEAN-PAUL FOURNIER, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, AVAIT ÉTÉ SÉDUIT PAR UNE REMARQUABLE TABLE EN VERRE. SA CURIOSITÉ L'A POUSSÉ À VISITER L'ATELIER DE SON CRÉATEUR, DIDIER NOISETIER, INSTALLÉ À LA CALMETTE.



NOISETIER EN PLEINE DÉMONSTRATION.



Il faut voir le nombre de visiteurs qui entrent dans son atelier, dont une partie est réservée à l'exposition de pièces, pour comprendre que sa poésie se conjugue avec réussite entrepreneuriale, ce qui est trop rarement le cas chez les artistes.

Cuisinier de formation, Didier Noisetier a jeté son tablier en 1992 pour apprivoiser le verre. Il en a acquis les techniques avant d'expérimenter longuement, et d'entrer dans un domaine artistique qui le fascinait. Reconversion réussie, puisqu'aujourd'hui Noisetier, comme on l'appelle communément, est exposé et primé bien au-delà des frontières nationales. Il joue avec les volumes, les couleurs, l'alliage à d'autres matières, bois et métal, or... Il colle et taille, produisant des pièces étonnantes et magnifiques. Il mêle volontiers l'écriture au verre et travaille souvent sur la symbolique de la croix. Très rigoureux dans la maîtrise de ses techniques, il n'en conserve pas moins une légèreté ludique et curieuse, poussant toujours plus loin les limites de sa créativité. Jean-Paul Fournier, mais aussi Franck Proust, délégué au Développement Économique et le maire de La Calmette, Jacques Bollègue, ont suivi attentivement la présentation de son travail par Didier Noisetier.

L'ART ET LA MANIÈRE

S'il est artiste, Noisetier n'en est pas moins entrepreneur. Installé sur la zone d'activités du Petit verger depuis 2007, il dispose d'un vaste atelier fonctionnel, équipé de matériel performant et d'une impressionnante palette d'accessoires. Plus que verrier, il est aussi peintre et compositeur graphique et bénéficie d'une notoriété qui lui vaut des travaux de commandes réguliers, tant auprès de particuliers que d'institutions. C'est ainsi qu'il a réalisé une pièce pour le square des Droits de l'enfant à Nîmes, une sculpture pour la mairie d'Alizay dans l'Eure, l'autel de la cathédrale d'Alès et celui de la chapelle des Petites sœurs des pauvres, à Montpellier. Avec un chiffre d'affaires qui dépasse les 85 000 euros, **Noisetier a érigé son art au niveau d'une véritable entreprise.** Il faut voir le nombre de visiteurs qui entrent dans son atelier, dont une partie est réservée à l'exposition de pièces, pour comprendre que sa poésie se conjugue avec réussite entrepreneuriale, ce qui est trop rarement le cas chez les

artistes. Jean-Paul Fournier et Franck Proust ont apposé à son invitation une de leurs mains dans un moule qui sera très vite vitrifié : avoir un socle de verre à sa main, voilà un produit séduisant et spectaculaire, bien à l'image du travail de Noisetier. Son talent porte l'image de Nîmes Métropole bien au-delà de ses frontières.



ALÈS - NÎMES : UNE COOPÉRATION ACTIVE

Pour la seconde année consécutive, le duo formé par la coopération entre Alès et Nîmes fera stand commun lors du salon des entrepreneurs qui se déroulera à Paris les 3 et 4 février prochains.

Cette année, l'heure est à la promotion d'un territoire commun sous la bannière « *cap au sud* ». Aménagé dans un style convivial, le stand met en avant la situation géographique de notre territoire « *entre Cévennes et Méditerranée* » avec une carte stylisée de plus de 12 m², et met l'accent sur la qualité de vie du territoire. Comme l'année dernière, toutes les forces vives locales, Chambres Consulaires, École des Mines, Université de Nîmes, Relance, la Capitelle, seront présentes sur le stand.

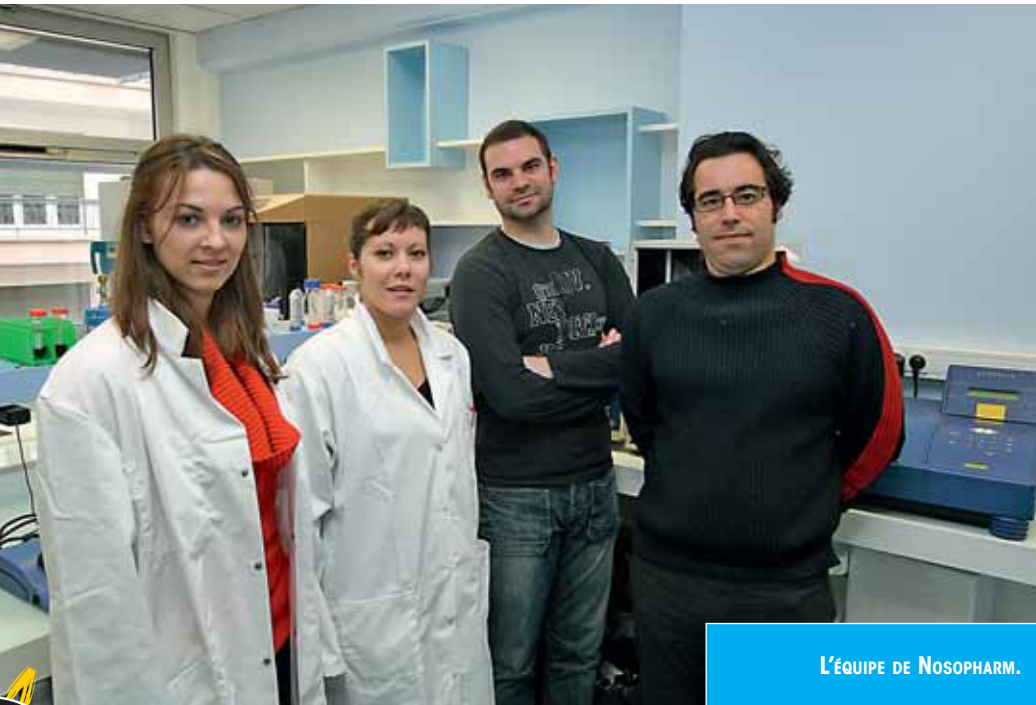
Une communication spécifique sera mise en place pour mettre en avant le concours des jeunes créateurs porté par Innov'up qui récompense les idées les plus innovantes. Enfin, notre légendaire convivialité sera au rendez-vous avec une dégustation permanente de produits et vins du terroir !

NOSOPHARM et BÉLÉNOS : promesses d'avenir



L'UNE EST UNE ENTREPRISE DE BIOTECHNOLOGIE, L'AUTRE UN LABORATOIRE D'ESSAIS DES SYSTÈMES SOLAIRES THERMIQUES.

NOSOPHARM ET BÉLÉNOS, BASÉES À NÎMES, SONT DE JEUNES STRUCTURES INNOVANTES QUI SE PLACENT SUR DES SECTEURS PORTEURS. PRÉSENTATION.



L'ÉQUIPE DE NOSOPHARM.



BÉLÉNOS TESTE LE RENDEMENT D'ÉNERGIE SOLAIRE.

NOSOPHARM, LES MICRO-ORGANISMES POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES

Née il y a moins d'un an, la société Nosopharm a déjà su attirer l'attention. Pour preuve, cette entreprise de biotech spécialisée dans l'exploitation de la biodiversité microbienne à des fins thérapeutiques a commencé à collectionner les distinctions et les soutiens et ce bien avant sa naissance officielle.

C'est en 2007 que Philippe Villain-Guillot, docteur en chimie médicinale antibactérienne, et Maxime Gualtieri, docteur en microbiologie, décident de se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise. Après avoir chacun travaillé dans des centres de recherche, ils ont envie de se mettre à leur compte. Bien décidés à démontrer que certains micro-organismes (notamment des bactéries) peuvent aider dans la lutte contre les infections nosocomiales et les infections opportunistes de la mucoviscidose. En novembre 2007, les voici lauréats du prix Innov'up qui récompense les meilleurs projets de création d'entreprises innovantes. « On en était au balbutiement. C'était pour nous une première validation », commente Philippe Villain-Guillot.

DE NOMBREUSES DISTINCTIONS

Les deux hommes créent leur entreprise en février 2009. « C'est une aventure humaine, rappelle Philippe Villain-Guillot. Nous étions la bonne équipe au

bon moment pour le bon projet ». Un avis qu'a partagé le jury du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes qui a sacré Nosopharm lauréat 2009 dans la catégorie « Émergence ». « Au-delà des 30 000 € qui nous aident pour développer l'entreprise, être lauréat de ce concours organisé par le ministère de la Recherche est pour nous un label qui va nous permettre de rassurer nos futurs partenaires », poursuit le trentenaire. L'année 2010 s'annonce tout aussi prometteuse « Nous avons gagné le concours « Tremplin pour les entreprises innovantes » organisé par le Sénat. Cela va nous permettre de présenter Nosopharm à des investisseurs en février ».

En effet, au vu du potentiel et afin d'anticiper sa croissance, la société souhaite ouvrir son capital pour le porter à 500 K€. En attendant de trouver les financements nécessaires au développement de leur société, les deux dirigeants ont été accueillis en septembre au sein de la plateforme biotechnologique BiotechNîmes du site des Carmes, soutenue par Nîmes Métropole.

Dans ce lieu adapté à leur recherche, ils peuvent conduire leur premier contrat et viennent d'embaucher un technicien. Ils ont également intégré le pôle de compétitivité Eurobiomed et espèrent s'installer dans leurs propres locaux fin 2010, début 2011.

BÉLÉNOS PREND LA MESURE DU SOLAIRE

La fin du pétrole étant inéluctable, le solaire semble avoir de beaux jours devant lui d'autant que l'avenir radieux de cette énergie renouvelable a été conforté par les engagements pris lors du Grenelle de l'environnement. En effet, ceux-ci prévoient à l'horizon 2020 de, notamment, réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre et de passer l'apport des énergies renouvelables dans la consommation finale à 23 %. Résultat, si en 2008, le marché solaire thermique national représentait 323 000 m² de capteurs, il devrait en 2020 atteindre 16,8 millions de m², soit l'équivalent de 5,6 millions de logements équipés. Encore faut-il pouvoir disposer d'installations performantes. C'est tout l'enjeu de Bélénos, plateforme technologique de recherche et d'essais des systèmes solaires thermiques qui a été inaugurée en novembre 2009 sur le parc Georges Besse à Nîmes. Destinée aux professionnels de la filière solaire, elle va leur permettre de tester leur matériel en vue de la certification et/ou d'expérimenter de nouveaux modèles.

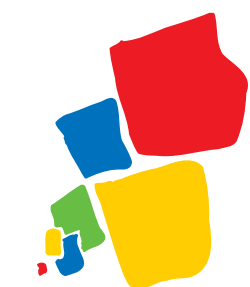
« Cette plateforme va renforcer et confirmer la vocation technologique de Nîmes et de son agglomération », s'est réjoui Jean-Paul Fournier, Président de Nîmes Métropole, qui a également souligné la présence sur le territoire de plusieurs structures consacrées au

domaine pointu qu'est la métrologie « faisant de Nîmes Métropole une référence en la matière ».

AU SERVICE DES INDUSTRIELS

Le bâtiment qui accueille Bélénos a été construit sur le terrain occupé par le LNE (Laboratoire national de métrologie et d'essais). Cet organisme est à l'origine de ce projet en association avec le CETIAT (centre technique des industries aéronautiques et thermiques). La plateforme construite représente 1 000 m² répartis sur trois niveaux. Sur la toiture-terrasse, qui offre un ensoleillement naturel de qualité et une exposition maximale, 60 m² de panneaux solaires peuvent être disposés et être raccordés aux matériels en essais. Ces derniers seront situés au premier étage dans une zone de 200 m² largement automatisée où expérimentation et modélisation/simulation pourront être associés.

Bélénos a débuté son activité en se focalisant sur les essais de chauffe-eau solaires individuels. Cette plateforme élargira ensuite son champ de compétence aux autres matériels en fonction des besoins des industriels. En tout cas, au regard de l'équipement que cette plateforme propose, Bélénos est appelée à s'impliquer dans le Pôle de compétitivité DERBI (Développement des Énergies Renouvelables dans le Bâtiment et l'Industrie) dont Nîmes Métropole est l'un des partenaires financiers.





Objectif emploi

SI LE SECTEUR FINANCIER SE REMET DE LA CRISE QU'IL A PROVOQUÉE, L'ÉCONOMIE SUIT LENTEMENT. TROUVER UN EMPLOI RESTE ÉPINEUX, SURTOUT POUR LES JEUNES. NÎMES MÉTROPOLE ET PÔLE EMPLOI ONT SENSIBILISÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE LES CHEFS D'ENTREPRISES AUX DIVERSES MESURES QUI FAVORISENT L'EMBAUCHE POUR PRÉPARER LA REPRISE.

La Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole, le Pôle emploi, les chambres consulaires, plusieurs représentants du monde patronal et artisanal étaient présents au rendez-vous du 14 décembre dernier à l'Atria à Nîmes, pour relayer les dernières initiatives gouvernementales en faveur de l'embauche, particulièrement en direction des jeunes de moins de 26 ans. Un constat qui révèle la difficulté d'accéder à une autonomie de vie d'adulte grâce à un salaire, quand il ne s'agit pas tout simplement d'insertion et de reconnaissance sociale. Franck Proust, Vice-Président de Nîmes Métropole délégué au Développement Économique, a ouvert la présentation de ces mesures. Elle a été éclairée d'exemples concrets : chaque entreprise présente des problématiques uniques qui trouvent leurs solutions. Les leaders d'opinion et les chefs d'entreprises sont repartis de cette session avec des certitudes, des documents d'information et des témoignages d'acteurs professionnels. **Si la crise n'est pas résolue, certains l'affrontent à bras le corps en donnant leur chance aux jeunes : leur dynamisme, leur engagement et leur sens de l'innovation promettent des lendemains meilleurs aux entreprises qui osent parier sur l'avenir...**



LES MESURES PHARES

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Il concerne les jeunes de moins de 26 ans engagés pour un contrat de travail de 6 à 12 mois. Le salarié alterne périodes de formation et de travail ; l'employeur peut bénéficier d'une exonération de charges sociales et d'une prime allant jusqu'à 2 000 euros. Le salarié perçoit 55 % du SMIC la première année, 80 % la deuxième année. Ces contrats sont ouverts jusqu'en juin 2010.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il concerne les jeunes de moins de 26 ans a priori, mais peut aussi intéresser des prétendants plus âgés. Il couvre une période de 1 à 3 ans selon les professions et le niveau d'accès de l'apprenti. L'employeur bénéficie d'une exonération de cotisations salariales, d'un remboursement de charges en cas d'embauche avant juin 2010, d'une aide de 1 000 euros minimum versée par le Conseil régional et d'une prime de 1 800 euros en cas d'embauche d'un autre apprenti avant le 30 juin 2010. Le revenu de l'apprenti dépend de son âge et de son niveau de qualification : par exemple à 16 ans, un apprenti touche 334 euros par mois la première année, 495 euros la deuxième année.

LE CONTRAT INITIATIVE EMPLOI

Il cible en priorité les jeunes de moins de 26 ans et les plus de 50 ans. C'est un contrat de 12 mois qui vise à aider à l'embauche de nouveaux employés d'un niveau maximum bac+3. L'entreprise perçoit une aide d'environ 500 euros par mois et bénéficie d'un allègement de charges de 350 euros par mois. L'employé perçoit 1 047 euros par mois.

TÉMOIGNAGES



PIERRE SEGER,
DIRIGEANT D'ASCAN.



GÉRARD OROZCO,
DIRIGEANT DE GÉNI BOIS,
ET JULIEN FABIEN.

L'entreprise **Géni bois** est spécialisée dans la construction de maisons à armature bois. Elle a utilisé le Contrat Initiative Emploi pour recruter un nouveau salarié, Julien Fabien. Ce dernier travaillait dans le secteur médico-social mais souhaitait se reconvertir dans l'énergie photovoltaïque. Gérard Orozco, dirigeant de Géni bois, a accepté de l'accueillir dans son entreprise : « Julien Fabien est en formation par alternance pour acquérir de nouvelles compétences. À terme, je vais pouvoir développer mon entreprise avec ce nouveau savoir-faire. Les aides octroyées sur ce contrat me permettent d'effectuer une embauche en douceur ».

Pour Frédéric Vanon, dirigeant de **RD2i**, la bonne vieille voie de l'apprentissage est la meilleure : « nous travaillons en rénovation de façade, décoration et isolation. Une formation initiale par apprentissage est la meilleure garantie d'avoir des salariés formés à nos besoins. J'ai deux apprentis, dont l'un est un de mes fils. Pour de nombreux jeunes, c'est la réussite assurée en sortant d'un cursus traditionnel dans lequel ils sont en échec ».

Ascan est une entreprise nîmoise de consulting : elle met en relation collectivités et entrepreneurs en recherche de sites d'implantation. Son dirigeant Pierre Seger a eu recours au Contrat de Professionnalisation pour recruter un jeune salarié. Frédéric Rochera, qui avait postulé, manquait d'expérience : « nous avons envie de recruter un élément plus jeune que la moyenne d'âge de nos consultants. Ce contrat nous permet de recruter un collaborateur qui va acquérir de l'expérience en se formant deux jours par semaine, pour trois jours en entreprise. Son efficacité nous permettra de mieux le salarier au terme de ce contrat sans mettre en péril la rentabilité nécessaire de l'entreprise ».

Chacun de ces entrepreneurs a pris connaissance de ces différents contrats par des voies différentes : Fédération du Bâtiment pour l'un, Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou Chambre de Commerce et d'Industrie pour les autres.



Frédéric Vanon,
dirigeant de RD2i.

DES INFORMATIONS PLUS DÉTAILLÉES SUR CES CONTRATS ET AUTRES DISPOSITIFS

Maison de l'emploi de Nîmes Métropole : Hervé Leleu : 04 66 36 98 60 / Pôle emploi : 04 66 70 97 77
 Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : 04 66 38 55 55
 Plateforme emploi de la CCI de Nîmes : 04 66 87 97 98
 Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard, Sandrine Ducros et Christine Pasi : 04 66 62 80 40
 Union professionnelle artisanale du Gard : 04 66 28 87 87
 Confédération générale des petites et moyennes entreprises du Gard, Jacques Thévenon : 04 66 87 40 68
 Fédération du bâtiment du Gard, André Czerwinski : 04 66 21 71 83
 Chambre départementale des experts comptables du Gard, Xavier Gernez : 04 66 84 99 55
 Centre de gestion agréé 30, Dominique Lasserre : 04 66 38 83 80



Formations : le risque pris en compte



INCENDIE, INONDATION OU POLLUTION... NOTRE RÉGION CONNAÎT CES RISQUES. DES SCIENTIFIQUES ET DES ENTREPRISES S'EMPLOIENT À AMÉLIORER LEUR GESTION. DE SON CÔTÉ, CONSCIENTE DES ENJEUX, NÎMES MÉTROPOLE LANCE LE PARC CLUSTER MITRA DÉDIÉ À CE THÈME TANDIS QU'À L'UNIVERSITÉ DE NÎMES, DE NOUVELLES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES SUR LA GESTION DES RISQUES SE METTENT EN PLACE. RENCONTRE AVEC JOËL LANCELOT, DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT SCIENCES ET ARTS DE CETTE UNIVERSITÉ.



JOËL LANCELOT DANS
LES LOCAUX DU GIS.

QUELLES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES SUR LA GESTION DES RISQUES PROPOSEZ-VOUS ?

« Lors de notre arrivée à Nîmes en 2002, nous avons ouvert en partenariat avec le CEA à Marcoule, la licence professionnelle 3D « Métiers du Démantèlement, des Déchets, de la Dépollution et de la maîtrise des risques industriels ». Cette formation bac+3, la seule de ce type actuellement dans l'Hexagone, est une des plus performantes de France avec de l'ordre de 96 % des diplômés embauchés en CDI et ce, la plupart le jour même de la fin de la formation. Cette licence axée sur le nucléaire intéresse les employeurs que sont les 3 grands opérateurs de la filière (EDF, Areva, CEA) et les sociétés sous-traitantes.

VOUS SOUHAITEZ CRÉER DE NOUVELLES FORMATIONS. QUELLES SONT-ELLES ?

Nous venons de demander, avec l'appui de Jacques Marignan Président de l'Université, l'ouverture en septembre 2010 d'une licence professionnelle RIE « Métiers des Risques et des Impacts Environnementaux » en alternance et en apprentissage. Portée par l'Université de Nîmes, en partenariat avec le lycée agricole de Rodilhan qui a une expertise complémentaire des nôtres sur l'impact des pollutions (entre autres des produits phytosanitaires) sur la gestion des eaux souterraines et le risque inondation. Nous y incluons en addition, les risques incendie, érosion du littoral et plus accessoirement le

risque tsunami car cette licence professionnelle sera axée sur les risques majeurs anthropiques et naturels en région LR. Au niveau master, nous attendons l'habilitation du ministère pour créer en 2011, le master RISNUC ciblé sur la Gestion du risque nucléaire en matière de Sécurité, de Sécurité et de Qualité. Nous le montons en partenariat avec l'École des Mines d'Alès, le CHU de Nîmes, l'IBEB (Département des Sciences du Vivant du CEA), l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) et COMURHEX-Areva. Il est proposé que la seconde année (M2) de ce master RISNUC soit en alternance et par apprentissage et ouverte à la formation continue. On note que ce niveau M2 comprendra des enseignements de droit nucléaire qui seront dispensés par les enseignants-chercheurs juristes de l'Université de Nîmes.

LA GESTION DES RISQUES EST LE THÈME DU FUTUR PARC CLUSTER PORTÉ PAR NÎMES MÉTROPOLE SUR LA ZONE DE MITRA. QUE PENSEZ-VOUS DE CETTE INITIATIVE ?

C'est un projet essentiel pour le territoire puisqu'il incite à faire travailler ensemble entreprises, organismes de formation, de recherche et de valorisation sur l'axe de la gestion des risques et de la protection de l'environnement. Nous suivons cela avec beaucoup d'intérêt et participons à la réflexion sur les orientations que prendra le site en matière de recherche et de formation. On peut imaginer à terme une antenne universitaire sur place d'autant que géographiquement ce parc cluster est situé à proximité du laboratoire GIS implanté dans le Parc scientifique Georges Besse (lire ci-contre, NDLR).

Je souhaite vivement que Mitra puisse devenir très vite un des éléments moteurs majeurs d'identification de la région Languedoc-Roussillon comme partenaire à part entière du pôle de compétitivité « Gestion des risques et vulnérabilité des territoires » qui pour l'instant est essentiellement piloté par les acteurs de la région PACA ».

PARCOURS

Le risque lié aux activités nucléaires, recherche majeure actuelle du professeur Joël Lancelot

Après des études de Sciences de la Terre, complétées par une licence de chimie, le professeur Joël Lancelot, a été un expert de la datation des roches à partir de la radioactivité naturelle. Aujourd'hui, ce scientifique s'intéresse aux transferts dans l'environnement de la radioactivité issue du secteur nucléaire, une connaissance indispensable pour la mise en place d'une gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Le tournant a été pris en 1998, par sa proposition acceptée par le CNRS de créer le GdR FORPRO dont il a assuré la direction jusqu'en 2007. Ce Groupement de Recherche associé CNRS et ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) afin d'évaluer la faisabilité du stockage de déchets radioactifs en formation géologique profonde en analysant les risques de leur migration vers la surface et vers la biosphère. Enfin, depuis 2008, Joël Lancelot est le directeur du nouveau Groupement National de Recherche TRASSE, qui fédère des équipes du CNRS et de l'IRSN (Institut de Radio protection et de Sûreté nucléaire). Il s'agit-là d'étudier les phénomènes de transfert, *in fine*, des éléments radioactifs artificiels dans le sol, le sous-sol, les nappes phréatiques et vers les écosystèmes (flore...). Pour mener à bien leurs travaux, les équipes de recherche du GNR TRASSE s'appuient sur deux plates-formes expérimentales dont une est implantée à Tchernobyl dans la zone d'exclusion ceinturant le réacteur accidenté en 1986.

À l'Université de Nîmes, Joël Lancelot dirige le GIS, laboratoire de Géochimie Isotopique environnementale intégré dans l'unité mixte de recherche CEREGE (Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences de l'Environnement). Au GIS, on étudie le comportement sur le long terme des sites d'entreposage ou de stockage des déchets (nucléaires ou non) ainsi que le temps de résidence et de transfert des eaux et des polluants dans les nappes phréatiques. L'équipe sait aussi caractériser, tracer et dater les eaux souterraines, récentes ou anciennes. Elle est aussi capable, entre autres, de détecter des fraudes au niveau des produits agro-alimentaires d'origine végétale, grâce au traçage isotopique de leur origine géographique. L'équipe GIS développe actuellement une méthode similaire pour tracer la provenance des marbres et des calcaires utilisés dans les monuments historiques et les œuvres d'art de l'époque romaine.

RÉUNION INTER-SCOT, À NÎMES

À l'initiative de Franck Proust, Vice-Président de Nîmes Métropole délégué au Développement Économique, mais aussi Président du SCOT Sud Gard, une réunion des SCOT de PACA, Languedoc-Roussillon et Corse s'est tenue à Nîmes fin novembre.

Pour rappel, les SCOT sont des documents d'urbanisme mettant en cohérence toutes les problématiques d'aménagement du territoire. Le but de cette réunion était d'échanger des expériences et de mettre en relation les acteurs des deux régions : il faut apporter des réponses collectives à la nouvelle politique d'organisation territoriale impulsée par l'Union européenne. Comme l'a souligné l'administrateur européen Patrick Salez qui a suivi les débats, l'Europe souhaite accompagner des projets d'aménagements qui dépassent les frontières administratives, pour aboutir à plus de cohérence territoriale.



La SMAC sur la rampe

LE LANCEMENT DE LA SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES (SMAC), BÉNÉFICIE D'UN ENVIRONNEMENT EXEMPLAIRE. POUR QUE CETTE SALLE DE SPECTACLE FONCTIONNE, IL LUI FAUT UN PUBLIC. NÎMES MÉTROPOLE L'À COMPRIS : SON PROGRAMME DE PRÉFIGURATION ACCOMPAGNE DES ASSOCIATIONS DYNAMIQUES QUI VONT FAIRE DÉCOLLER LE VAISSEAU.



L'AGGLO AU RYTHME DU JAZZ, UN FESTIVAL QUI ANIME LE MONDE MUSICAL.

Le projet SMAC est un projet majeur pour Nîmes Métropole. Doté de deux salles parfaitement équipées, il pourra recevoir régulièrement des concerts de haut niveau comme des concerts plus intimistes. Ses studios de répétition et d'enregistrement seront un outil précieux pour tous ceux qui travaillent la musique. Ce dossier très technique a nécessité de longs mois de mise au point... Le dossier est bouclé, les appels d'offres lancés, la machine est partie sur le plan administratif. Les travaux proprement dits commenceront début mai pour se poursuivre jusqu'en février 2012. Après réception de l'ouvrage, pourront alors commencer la mise en place des équipements, du mobilier et surtout la mise au point des matériels scéniques indispensables à son bon fonctionnement. L'ouverture effective de ce centre musical est envisagée courant du premier semestre 2012.

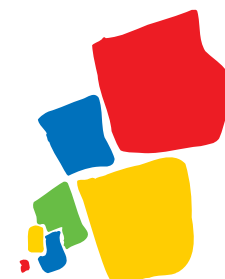


UN STUDIO DE RÉPÉTITION CHEZ RAKAN

Dans l'immédiat, le Conseil Communautaire orientera très prochainement le choix d'une équipe d'administration du projet. Sur proposition du Comité de pilotage, il mettra en place les premiers hommes et femmes chargés de conduire la montée en puissance de la SMAC. D'ici à l'ouverture, ils veilleront à ce que les travaux de construction soient en permanence en phase avec la finalité artistique. Ils s'emploieront aussi à conduire la meilleure préfiguration possible, de façon à assurer avec tous les acteurs des musiques actuelles locaux, une totale appropriation des lieux et un succès immédiat. Enfin, ils mettront en place des règles de gestion rigoureuses assurant l'accès à la SMAC au plus grand nombre, son ouverture vers les autres structures culturelles locales et régionales et toutes les autres missions qui lui sont confiées... tout en garantissant au mieux les équilibres économiques indispensables.

PRÉFIGURATION DE PROGRAMMATION

Dans le cadre de son projet de réalisation d'une SMAC sur son territoire et dans l'attente de l'ouverture de cet équipement, Nîmes Métropole a souhaité amorcer une dynamique en faveur des musiques actuelles en valorisant les compétences des partenaires et associations locales œuvrant très activement dans ce domaine. Elle programme et finance donc depuis deux années, des actions dites de préfiguration (concerts, résidences...) en partenariat avec différentes associations, en veillant à balayer tous les styles de musiques concernés, et à investir différentes communes. Ces actions visent à faire connaître le projet SMAC et à sensibiliser le public à un nouveau lieu musical à rayonnement régional. Elles sont autant d'occasions supplémentaires données aux associations locales de s'exprimer dans toutes leurs diversités. De l'avis de Joël Vincent, Vice-Président délégué à la Culture, « l'engagement volontariste de Nîmes Métropole a trouvé un écho favorable chez les acteurs importants du secteur. Nous visons à renforcer le potentiel des associations présentes sur le terrain en leur permettant de lancer des opérations plus lisibles vis-à-vis de publics volatiles. De l'avis des acteurs concernés,





STÉPHANE KOCHOYAN, DIRECTEUR ARTISTIQUE DU FESTIVAL L'AGGLO AU RYTHME DU JAZZ, ET JOËL VINCENT, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA CULTURE

la coopération avec l'Agglo porte ses fruits. À terme, l'ensemble des tendances musicales devrait y trouver son compte et son public : certaines associations ont trouvé de nouvelles opportunités de partenariat à long terme avec d'autres salles que celles de la Ville de Nîmes. Le Festival de Jazz de l'Agglo a impulsé le mouvement. Son succès est l'exemple à suivre pour tous nos partenaires ». De là à dire que l'Agglo, qui jasse déjà, va swinguer, il n'y a qu'un pas de danse, au rythme de chacun !

Nîmes Métropole, avec « l'Agglo au rythme du jazz » a rapidement conquis un public sur son territoire. D'autres organisateurs sortent de l'ombre et comptent bien écrire de belles pages musicales, avec la SMAC comme tremplin. Tour d'horizon.

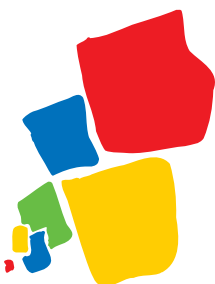
DU SCEPTICISME À L'ENTHOUSIASME

À la **FEMAG**, Fédération des Musiques Actuelles du Gard, qui regroupe de nombreux acteurs de la scène musicale gardoise, on n'ose pas encore y croire. Jean-François Berton, coordinateur de l'association, réserve son enthousiasme : « depuis plus de 20 ans on espère la venue d'un outil de diffusion sur le secteur nîmois. Il semble qu'on soit bien parti cette fois, avec un programme de préfiguration solide. Dans ce cadre, nous avons pu étoffer nos moyens techniques pour accompagner les concerts que nous épaulons, notamment sur la scène de Valdegour. L'Agglo, la Ville de Nîmes et la Région nous ont

soutenu sur cet investissement. Nous avons comme l'année dernière organisé une résidence d'artistes spécifique dans le cadre de la préfiguration, suivie d'un concert. Le public n'a pas assez répondu à cette opération, que nous allons cependant renouveler en 2010. Il faut développer des habitudes qui n'existent pas hors du centre-ville nîmois, confiné à certains lieux de diffusion. Concernant le fonctionnement de la SMAC, il faudra veiller au problème de transports pour que le public puisse se déplacer facilement hors centre-ville... Nous prévoyons d'être des acteurs présents sur la petite salle, qui nous permettra de prolonger notre action dans un cadre à la hauteur des besoins de nos partenaires... L'ensemble de l'opération de préfiguration est positif ; nous participerons volontiers à ce dispositif en 2010. »

L'association Idylo, par la voix de son président, Benjamin Tanguy, est plus enthousiaste, et pour cause : le

Reggae Dub Festival deuxième édition a très bien fonctionné, toutes places vendues avant ouverture, du jamais vu pour la salle de Valdegour ! Comme quoi le quartier peut vivre des succès comparables à d'autres. Grâce à une tradition gardoise sur ce genre musical, et une communication bien menée, selon Benjamin : « nous avons fait de gros efforts de communication en nous appuyant sur l'aide de l'Agglo, ça a payé ! Nous sommes très satisfaits du coup de pouce de Nîmes Métropole sur cette opération de préfiguration depuis deux ans. Nous commençons à fidéliser un public qui arrive de bien plus loin que Nîmes : Avignon, Montpellier, Lyon, Marseille... De la façon dont est conçu cet accompagnement, on peut espérer que la SMAC soit la locomotive qui anime toutes les salles des communes de l'Agglo : une offre répétée et didactique crée une fidélisation de la clientèle culturelle ».



HIP-HOP, ÉLECTRO ET ROCK

Parmi les musiques actuelles, on ne saurait ignorer le hip-hop, musique de danse par excellence.

L'association **Da Storm** a profité du programme de configuration pour instaurer son Battle dance « *Only-B Boying3* » dans la salle polyvalente de Redessan. Très bonne ambiance, excellentes rela-

la préfiguration SMAC en 2010, en intégrant peut-être le rap sur cette programmation spécifique. Et nous espérons bien prendre toute notre place dans la programmation du Club de la SMAC, à l'avenir ! »

La préfiguration a pris aussi le chemin de **Who (Way of house)**, autrement dit celui de la musique électro, plus connue du grand public sous le géné-

préfiguration, nous espérons pouvoir présenter cette musique sur d'autres communes que Nîmes afin de rassembler un public qui nous suivra plus tard sur la SMAC où nous espérons intervenir. »

Le Hard Rock, c'est pro. **Rakan Musiques**, pas des tendres, militent activement pour la musique Rock et Punk ! Mais avec un certain réalisme,



SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES



credit Koffi philippe

tions avec la ville de Redessan, tout est mixé pour que l'opération se renouvelle cette année, selon Ghislain Nouguier : « nous avons eu une affluence supérieure aux éditions précédentes, un très bon niveau de prestation de la part des compétiteurs. La notoriété de Da Storm est montée depuis l'an passé, nous permettant d'organiser plus de concerts. Nous poursuivrons bien sûr notre action dans le cadre de

Jardins de la Fontaine, avec 3 000 spectateurs en rotation. « Nous sommes de « vieux » acteurs sur la scène nîmoise. La Ville nous soutenait déjà, mais l'action de préfiguration de Nîmes Métropole nous a permis d'aller plus loin. Nous avons pu élaborer le concept d'une « Feria électronique », toutes proportions gardées, qui correspond à notre envie de diffuser cette musique partout. Dans le cadre de la

puisque'il s'agit aussi pour Rakan de former les musiciens, de les doter d'une structure de répétition et d'enregistrement, bref, de les professionnaliser. Dans le cadre de la préfiguration, Rakan a organisé une bonne vieille soirée rock dans la salle polyvalente de Milhaud, avec un bon résultat : « nous avons capté un nouveau public, grâce à une communication plus efficace. L'expérience prouve qu'à force de semer, on récolte. Nous sommes très satisfaits de cette action, qui me rend très optimiste sur le projet SMAC. Nous avons apporté notre contribution pour affiner le projet : il y avait quelques dérives, mais je reconnais notre satisfait sur le concept. Nous entendons bien être présents sur la structure pour développer notre soutien à la création. »



DE LA RADIO AU THÉÂTRE, JUSQU'AUX NOMADES

Pour **radio Raje**, la SMAC est une double aubaine : la structure va alimenter l'actualité et la programmation de ses émissions, dont la diffusion privilè-

un succès dû en grande partie à l'implication et au talent des intervenants : passer une œuvre de Shakespeare à la moulinette du slam et du rap nécessitait une certaine maîtrise. François Noël, le directeur du théâtre, ne boude

Et pour finir, un petit tour chez les nomades et leurs climats musicaux, comme aime à les cultiver l'association **Kourt'Echel**, organisatrice du Drom Festival. Déjà une vieille histoire, mais qui

se révèle avec bonheur dans l'action de préfiguration. Le final de la dernière édition a pu s'implanter au domaine de la Bastide sous chapiteau, s'ouvrant enfin une belle vitrine avec une communication à la hauteur de ses ambitions. Laetitia Jean, coordinatrice du festival, confirme : « avec notre intégration dans la préfiguration, nous avons pu élaborer une programmation plus étoffée, dans de meilleures conditions de présentation. Nous renouvelons notre participation cette année en profitant des mêmes conditions d'accueil. Nous espérons que la SMAC nous permettra d'afficher quelques dates en cours d'année pour relayer le festival, qui poursuivra sa route... »

AU THÉÂTRE DE NÎMES, LA MUSIQUE NE VA PAS SANS PAROLES.



POUR RAJE, LA SMAC EST UN TREMLIN.

gie la musique vers un public de jeunes de 15 à 77 ans ! Et dans un premier temps, la préfiguration SMAC a permis à Raje de se lancer dans la production de concerts, une première qui va dans le sens de l'évolution d'une radio essentiellement musicale, option scène française, comme le confirme Alexandre Cussey : « nous avons très envie d'être sur le terrain avec les artistes que nous défendons. Notre expérience d'organisateur de concert menée à la salle polyvalente de Garons, dans le cadre de la préfiguration, n'a pas été aussi positive que nous l'aurions souhaité, mais c'était une première et nous avons bénéficié d'un soutien sans faille. Nous allons renouveler l'expérience, puisqu'il est dans notre logique de créer des événements liés à notre programmation. Bien évidemment, la SMAC présente un grand intérêt pour notre radio : pour nous, c'est plus d'actualité musicale en direct, plus d'opportunités d'interviews, de retransmissions ou rediffusions de concerts locaux. Nous allons renouveler l'organisation d'un spectacle dans ce cadre et nous continuerons par la suite. Le programme de préfiguration de l'Agglo nous a encouragé à démarrer ce cursus. »

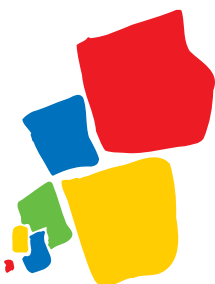
Le **Théâtre de Nîmes**, pour sa part, a développé son habitude de travailler avec des publics hors les murs en s'appuyant sur sa programmation. Dans le cadre de la préfiguration, il a organisé des ateliers à Milhaud, Rodilhan et Saint-Gilles, rencontrant



pas son plaisir : « nous aurions pu organiser un concert, ce projet était bien plus intéressant. Nous ajoutons à la diversité de la programmation, avec un double volet, culturel et participatif. Nous avons un projet différent mais tout aussi interactif pour 2010. J'attends beaucoup de l'ouverture de la SMAC pour dynamiser l'ensemble du réseau culturel, nous sommes tout à fait favorables à l'ouverture de passerelles entre ce nouveau lieu de diffusion et le théâtre de Nîmes... »

LES ÉCOLES DE MUSIQUE AUSSI...

Joël Vincent l'affirme, « l'art a toute sa place dans la vie sociale, il y joue même un rôle primordial, il mérite bien que le plus grand nombre puisse y accéder, c'est une cause noble pour notre Agglomération ». Dans ses nouvelles compétences, Nîmes Métropole envisage d'englober la gestion des Écoles de musique. De l'école au Conservatoire, toute une filière gagnera en structuration. De quoi irriguer abondamment en acteurs les associations liées à la promotion de la musique - Avec en bout de chaîne la SMAC comme tremplin, et peut-être une pépinière de talents et une « touch » Nîmes Métropole...



A M É N A G E M E N T D U T E R R I T O I R E

À Manduel, une gare pour repenser les déplacements

DEPUIS LONGTEMPS CERTAINS, COMME PHILIPPE LAMOUR, RÊVENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE EST DE NÎMES.

AVEC L'IMPLANTATION CONFIRMÉE DE LA GARE TGV À MANDUEL, CETTE VISION DEVRAIT DEVENIR RÉALITÉ.

On connaît le syndrome des gares « betteraves », perdues en rase campagne, au milieu de nulle part. Ce ne sera pas le cas ici. Il n'est pas inutile de rappeler qu'au XIX^e siècle les gares étaient implantées hors des villes, c'est le centre-ville qui les a rattrapées, en raison de leur incontournable attractivité. Aujourd'hui comme hier, les grands équipements consomment de l'espace et il est illusoire d'imaginer une véritable ligne TGV en plein centre-ville ! L'enjeu pour Nîmes Métropole est donc de renouer avec le premier essor du ferroviaire en capitalisant l'impact de la nouvelle ligne. « *Obtenir l'implantation d'une gare TGV sur notre territoire n'est pas une fin en soi. Cela ne vaut que si un projet global se développe autour de cette structure* ». Jean-Paul Fournier, Président de Nîmes Métropole a toujours défendu cette idée, en pleine concordance avec les souhaits de Réseau Ferré de France (RFF), qui réalise l'implantation de la ligne à grande vitesse et de ses points d'arrêt. Selon les projections de RFF, plus de 5 millions de passagers devraient transiter par Manduel : il faut leur offrir des raisons de s'arrêter, comme il faut inciter une nouvelle population de proximité, de Paris à Barcelone, à venir chez nous. Cela passe par une qualité d'accueil, une valorisation de l'offre touristique et l'ouverture d'opportunités économiques.

UN LEVIER POUR REPENSER LE TERRITOIRE

Comme le soulignait le Président de l'Agglomération lors des dernières assises Nîmes-Alès, le premier effet TGV est le remodelage des déplacements sur le territoire : la gare sera reliée au centre de Nîmes par une



LA GARE DE MANDUEL VA BIENTÔT CHANGER DE SITE ET DE LOOK.

ligne tram'bus à grande vitesse, l'axe Manduel-Nîmes se transformant en boulevard urbain bordé de pôles d'activités. De Nîmes, on accèdera à des lignes TER, dynamisées et orientées vers Marguerittes, Remoulins et le Pont du Gard, Le Grau du Roi, Beaucaire-Tarascon, Boucoiran-Alès. De nouvelles gares vont voir le jour à Nîmes sur Hoche-Sernam, à Clos Gaillard au Nord, et

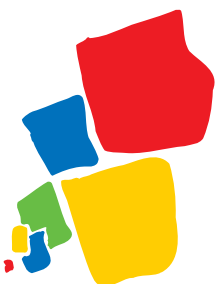
vers la porte Ouest de Nîmes avec le déplacement de la gare de Saint-Césaire : la ville est repensée comme un ensemble multipolaire qui gravite autour des gares, dont celle historique du centre-ville, qui conservera sa raison d'être avec des arrêts TER et TGV. Cette organisation est élaborée en concertation avec RFF et la Région afin que la nouvelle gare soit conçue comme partie intégrante d'un tout cohérent.

Un comité de pilotage se met en place dès maintenant ; il va organiser cette vision territoriale et il va falloir répondre à des enjeux d'urbanisme, d'infrastructures, d'économie, de marketing territorial, d'environnement. Il devra aussi articuler les projets préexistants de Manduel et Redessan dans ce nouveau contexte. Il reste à fédérer les énergies pour que la nouvelle gare dynamise toute l'Agglomération, comme la première l'avait fait en 1845....

LE TGV NE DÉLAISSERA PAS LA GARE DE NÎMES.



Il faut inciter une nouvelle population de proximité, de Paris à Barcelone, à venir chez nous. Cela passe par une qualité d'accueil, une valorisation de l'offre touristique et l'ouverture d'opportunités économiques.



Les primaires ont changé de menus

LA VILLE DE NÎMES A RELANCÉ AU PRINTEMPS DERNIER LE CONTRAT DU FOURNISSEUR DU SERVICE DE RESTAURATION COLLECTIVE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES. LE NOUVEAU CAHIER DES CHARGES AVAIT POUR OBJECTIF DE PROPOSER AUX ÉLÈVES DES PLATS VARIÉS ET ÉQUILIBRÉS MAIS AUSSI DE VALORISER LES PRODUITS LOCAUX - AVEC AU MINIMUM 60 % DE PRODUITS FRAIS ISSUS DE L'AGRICULTURE LOCALE ET 30% DE PRODUITS BIO.



“Depuis la rentrée, les menus offrent plus de choix aux élèves. L'éducation des papilles était une de nos préoccupations.”



LA RESTAURATION SCOLAIRE EN CHIFFRES

La Ville de Nîmes consacre sur son budget :
 6 M€ pour la prise en charge des repas soit 77 % du coût total.
 2 M€ pour l'amélioration des restaurants scolaires.
 3 M€ pour la modernisation des équipements de la nouvelle cuisine centrale.

Le choix s'est porté finalement sur la société SODEXO, leader mondial de la restauration en collectivité. Cette société mène régulièrement en milieu scolaire des études pour mieux connaître les comportements de ses jeunes clients, dans la volonté de répondre au mieux à leurs attentes. Cette écoute n'efface pas sa priorité majeure, qui est de maintenir l'équilibre nutritionnel... Son but éducatif : donner aux nouvelles générations le goût d'une alimentation variée. Des critères essentiels pour la Ville, qui souhaite éduquer le goût de la population scolarisée et lui assurer une alimentation équilibrée, adaptée à ses besoins quotidiens.

BIEN MANGER EST UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Selon la réglementation en vigueur et les objectifs du PNNS (Programme National de Nutrition Santé), la restauration scolaire doit délivrer un maximum de produits frais et garantis sans OGM. La variété des menus est l'une des clés de l'équilibre alimentaire et de l'éducation aux goûts. Ceux qui sont proposés par les cantines scolaires sont élaborés et contrôlés par une équipe de diététiciens. Chaque jour au moins un produit bio est proposé, les fruits et les légumes

étant servis en fonction des saisons et en favorisant les produits régionaux : une large place est donnée aux produits frais issus de l'agriculture locale et de préférence biologique. Cette année, les enfants auront plus de choix, cinq plats au lieu de quatre et seront sensibilisés aux produits issus de notre terroir : tau-reau AOC, tapenade ou asperges !

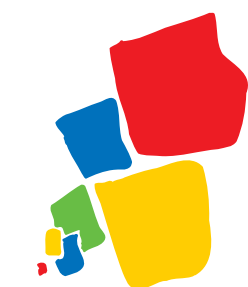
Depuis la rentrée, les écoliers nîmois consultés de façon informelle déclarent apprécier leurs nouveaux menus. Après une balade espagnole en septembre, ils ont eu droit à un menu asiatique en octobre. Un tour du monde des saveurs en perspective et une nouvelle éducation au programme, celle des papilles, avec de nombreuses références aux productions locales !

OBJECTIF QUALITÉ ET PLAISIR

Selon Jacky Raymond, Adjoint au Maire de Nîmes délégué à l'enseignement scolaire, les changements souhaités dans la restauration scolaire sont positifs : « depuis la rentrée, les menus offrent plus de choix aux primaires. L'éducation des papilles était une de nos préoccupations. Petit à petit, tous les axes que nous nous étions fixés, se réalisent. Au retour des

vacances d'hiver, la nouvelle cuisine centrale basée à Nîmes sera opérationnelle : ultramoderne et réorganisée, elle offrira une grande capacité de production pour les écoles nîmoises dans un premier temps. Cette nouvelle cuisine pourra éventuellement fournir dans le futur d'autres établissements scolaires... ».

Depuis la rentrée, l'équipe de diététiciens inscrit à chaque repas des fruits et des légumes frais, et pour cela nous faisons appel aux producteurs locaux. Pour des produits extra-frais, il faut des circuits courts : la diversité des productions régionales permet de satisfaire nos besoins, ce serait ridicule de les faire venir d'ailleurs. À présent, les écoliers mangent au rythme des saisons et les premières retombées sont bonnes. Côté producteurs, idem ; si l'on veut s'inscrire dans une politique de développement durable, il faut jouer le jeu et à ce niveau ils sont tous en phase. Le respect de cette nouvelle orientation apporte aux enfants de vraies valeurs gustatives et culturelles : tout ce qu'il faut pour faire du repas un vrai moment de bonheur ! Après un incident dans une cantine à la rentrée, la Ville a de plus renforcé les contrôles alimentaires et d'hygiène de manière draconienne, afin d'atteindre une sécurité alimentaire maximale.



On trie, on gagne !

CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES, LE TRI SÉLECTIF N'EST PAS UNE ÉVIDENCE POUR TOUS. LES SERVICES DE NÎMES MÉTROPOLE ONT ENTREPRIS UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION QUI CONCERNE LES SCOLAIRES, MAIS AUSSI LES ÉLUS, LES PERSONNELS COMMUNAUX ET CERTAINS PROFESSIONNELS DU NETTOYAGE.



LES ÉCOLES EN ACTION

Après leur éducation au tri sélectif, les écoliers passent à la pratique dans leurs classes avec des poubelles permettant de trier le papier, le plastique et le carton dans les classes. Un concours a été organisé entre les différentes classes pour décorer ce réceptacle, avec pour jury des élus des communes concernées en 2009. C'est le travail des élèves de la classe CM2 de l'école de Bernis qui a été retenu. Un prix spécial du jury a été attribué à la classe CE1/CE2 de la même école. L'atelier d'insertion Trema va réaliser les poubelles qui seront distribuées en 2010.

Cette sensibilisation a d'abord touché les personnels administratifs de la mairie de Nîmes et ceux de Nîmes Métropole, puis les personnels des écoles de Nîmes et des autres communes de l'Agglomération. Le tri qui fonctionnait cahin-caha a été optimisé par les agents administratifs, mais un nouvel écueil est apparu : les personnels des sociétés de nettoyage sous contrat avec les collectivités n'étaient pas équipés de matériel adapté. Les déchets triés étaient mélangés à nouveau lors de leur collecte. Les agents de Nîmes Métropole ont donc sensibilisé les sociétés concernées, allant même jusqu'à organiser la visite du centre de tri sur la ZAC de Grézan. Dans le même temps, certaines écoles qui le souhaitaient ont bénéficié d'une action pédagogique envers les élèves, organisée par l'Agglomération.

Plusieurs écoles à Nîmes, Bernis, Langlade, Saint-Chaptes et Marguerittes ont accueilli des animations proposées par les associations Lien ou Gaïa. Petits et plus grands ont ainsi appris comment on trie et pourquoi. En contrepartie de ces prestations, Nîmes Métropole demande que les écoles et les administrations des communes d'accueil s'engagent à trier au sein de leurs structures.

Pour l'année scolaire 2010/2011, 5 communes ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour cette opération de sensibilisation active, qui sera reconduite.

DE LA FORMATION À L'INFORMATION

Frédéric Touzellier, maire de Générac et Vice-Président délégué à l'environnement, précise la

philosophie de l'opération en cours : « cela n'a rien à voir avec le fait que Nîmes Métropole prenne en charge la compétence de traitement des ordures ménagères. Cette action a plus de profondeur : si le tri et le recyclage ont un coût qu'il ne faut pas cacher à nos administrés, il faut aussi qu'ils sachent que ne rien faire va rapidement coûter beaucoup plus cher ! Nous avons souhaité sensibiliser en duo les enfants et les personnels communaux parce que ce sont deux canaux privilégiés d'information : les enfants diffusent l'information en famille, les personnels communaux auprès

de la population en général ». C'est ainsi que la majeure partie des habitants de Nîmes Métropole, prise en tenaille, sera obligatoirement sensibilisée à la nécessité de trier pour éviter tout à la fois d'accroître les problèmes de pollution, et de provoquer un surcoût considérable sur le traitement de ses déchets. « Nous faisons régulièrement le point avec les services de l'Agglo pour valider l'efficacité de cette opération. Toutes les communes et toutes les écoles devraient bénéficier de cette formation, qui se veut plus pédagogique et ludique que moralisatrice et contraignante ».



LA FRISE RETENUE POUR DÉCORER LES POUBELLES DE TRI EN MILIEU SCOLAIRE.



STATION DE POTABILISATION
DE SAINT-CÉSAIRE, ALIMENTÉE PAR BRL.



LA QUALITÉ DE L'EAU
RESTE UNE PRÉOCCUPATION
QUOTIDIENNE.



De l'eau potable, à l'assainissement

L'UNIFICATION PROGRESSIVE DU PRIX DU M³ D'EAU SE POURSUIT ET SERA EFFECTIVE EN 2019 DANS LES 27 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION. UNE HARMONISATION NÉCESSAIRE POUR NOTAMMENT GARANTIR L'ÉGALITÉ SUR LE TERRITOIRE ET PRÉVOIR LES INVESTISSEMENTS INDISPENSABLES.



BERNARD BERGOGNE,
VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À
L'ASSAINISSEMENT,
AVEC JEAN-PAUL FOURNIER
ET CHANTAL JOUANNO,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
CHARGÉE DE L'ÉCOLOGIE
LORS DE L'INAUGURATION
DE LA STATION D'ÉPURATION
NÎMES-OUEST.

Cette eau qui sort du robinet a déjà fait un long parcours, empruntant depuis son lieu de captage toute une série de tuyaux pour parvenir jusqu'au logement. L'eau utilisée rejoindra ensuite le réseau d'assainissement qui va conduire les eaux usées jusqu'à la station d'épuration où elles seront traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Réseau d'eau potable et réseau d'assainissement vont de pair. Leur entretien et les investissements inévitables coûtent toujours très chers et constituent une partie du prix de l'eau. Depuis 2002, Nîmes Métropole a la compétence Eau potable pour l'ensemble du territoire. Elle est aussi responsable de l'Assainissement depuis 2005. Pourtant, jusqu'en 2008, un tarif était fixé par commune. « Unifier le prix de l'eau nous permettra d'assurer une égalité de traitement entre tous les usagers du territoire et de nous mettre en conformité avec ce principe fondamental », rappelle Bernard Bergogne, Vice-Président délégué à l'Assainissement. Désormais, l'harmonisation progressive pour tendre vers un prix unique de l'eau est en cours. Il sera le même pour tous en 2019 et le prix moyen pondéré par la population se situe en 2010 à 2,98 € HT le m³. « L'eau n'est pas chère, souligne Jacques Bollègue, Vice-Président délégué à l'Eau. Pour une consomma-

tion de 120 m³ par an, un volume qui correspond à la moyenne nationale, la somme due représentera autour de 30 € par mois. C'est un montant pour un service vital qui est à comparer avec la facture d'un téléphone mobile ! »

18 MILLIONS POUR L'EAU POTABLE, 12 MILLIONS POUR L'ASSAINISSEMENT

La mutualisation des moyens rendue ainsi possible permet de disposer d'une importante surface financière. Et le principe de solidarité jouant, des travaux qu'une commune seule n'aurait pu engager deviennent envisageables. Enfin, cette mise en commun permet de penser les besoins à l'échelle de l'Agglomération. Le Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable et le Schéma Directeur de l'Assainissement s'inscrivent dans cette approche globale d'aménagement, qui engagera la collectivité pour les vingt prochaines années. Ces documents de planification qui intègrent notamment l'augmentation prévisible de la population seront définitivement entérinés. Les grandes lignes sont d'ores et déjà définies. « Le principe est de tout mettre en œuvre pour réaliser des économies d'échelle, signale Bernard Bergogne. Ainsi, nous prévoyons à l'horizon 2030 de regrouper les stations d'épuration



RÉNOVATION DE RÉSEAU À NÎMES.



LA STATION DE POMPAGE DE COMPS.



RÉNOVATION DE RÉSEAU À MILHAUD.

DEUX NOUVELLES STATIONS D'ÉPURATION EN CONSTRUCTION

Les communes de Saint-Gilles et Garons vont être dotées de nouvelles stations d'épuration. C'est qu'il y avait urgence. À Garons, le développement futur de la ZAC Mitra réclame une installation plus conséquente. Aussi, la nouvelle station qui verra le jour à côté de l'existante sera calibrée pour 7 000 équivalent habitants. Les travaux débuteront à l'été 2010 pour une livraison mi-2011. La station de Saint-Gilles était non seulement obsolète mais également mal située puisqu'elle était implantée à proximité de nombreuses habitations. C'est sur un nouveau terrain de 3,6 hectares, vers Espeyran, que la première tranche de la nouvelle unité capable de traiter 24 000 équivalent habitants verra le jour. Elle disposera également d'une aire de compostage des boues, ces résidus inhérents à toute épuration des eaux usées. L'enquête publique se déroulera cette année. Les travaux commenceront en 2011 pour une mise en eau prévue dans le courant 2012. Ces deux nouvelles entités s'inscrivent dans le Schéma Directeur d'Assainissement. Elles en sont les premières réalisations anticipées.



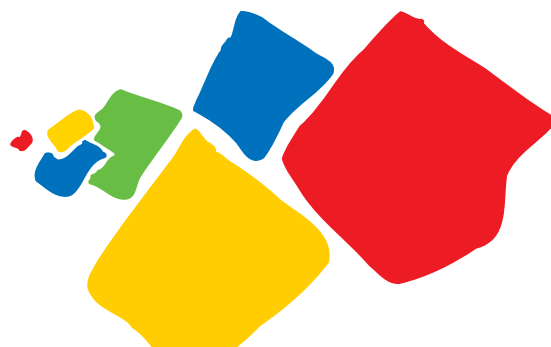
JACQUES BOLLÈGUE, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'EAU, AVEC JEAN-PAUL FOURNIER ET CHANTAL JOUANNO, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DE L'ÉCOLOGIE LORS DE L'INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION NÎMES-OUEST.

existantes pour en conserver onze qui seront dotées des derniers procédés écologiques ». Le budget Eau et assainissement 2010 est donc celui de la transition. Il est estimé, tout de même, à 18,253 millions d'€ d'investissement pour l'eau potable et 12,104 millions d'€ pour l'assainissement.

DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION DES RÉSEAUX

Pour déterminer ce montant, des rencontres avec les 27 communes ont été organisées en juin et septembre 2009. « Chacun a été raisonnable. Nous avons pu donner un avis favorable à toutes les demandes », se félicite Bernard Bergogne. Des demandes qui portent tout d'abord sur le renouvellement des ouvrages existants tels que stations de pompage, réservoirs... et surtout, les canalisations. « Nous conduisons ces opérations en étroite collaboration avec les services municipaux afin d'éviter les travaux inutiles », commente l' élu. C'est le cas par exemple à Milhaud où la rénovation de la voirie du centre-ville se double du changement de canalisations eau et assainissement ou encore à Saint-Gilles : la restructuration de bâtiments et de la voirie menée à la Cité Sabatot dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine,

s'accompagne d'une remise à neuf des réseaux. À titre d'exemple, ce chantier représente 740 000 € de travaux pour les conduites d'eau potable et 300 000 € pour celles de l'assainissement. De même à Nîmes, la réalisation de lignes de transport collectif en site propre destinées à faire circuler le tram'bus permet aux services de Nîmes Métropole de programmer en même temps le renouvellement des canalisations. Enfin, dans une région aussi attractive que la nôtre au point de vue démographique, le développement des réseaux est permanent et s'étend en fonction des permis de construire accordés. Aujourd'hui, le réseau d'eau potable représente 1 419 kilomètres de tuyaux et 44 réservoirs d'eau, celui de l'assainissement rassemble 930 kilomètres de canalisations, 23 stations d'épuration et 64 postes de relèvement.



MIEUX PROTÉGER LA SOURCE

En 2009, cinq des vingt-trois points de captage d'eau potable utilisés par les communes du territoire, ont été déclarés Grenelle Environnement par le Gouvernement qui a sélectionné 500 sites au niveau national. Il s'agit de restituer le bon état écologique en mettant en œuvre un programme d'actions à partir de 2012 avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau et de l'État qui est membre du comité de pilotage. Parallèlement, les périmètres de protection (immédiat, rapproché et éloigné) vont être redéfinis et les actions à décliner seront précisées par arrêté préfectoral. Les études agro-environnementales ont été lancées sur les sites concernés (Le puits des canaux à Bouillargues, le captage de Carrierasse à Caissargues, le captage du mas de Clerc à Redessan, les captages du Mas Cambon à Saint-Gilles, Le puits des Vieilles Fontaines à Manduel) avec pour objectif d'établir un diagnostic (état des lieux et préconisations) sur plusieurs hectares. « Nous avons signé une convention avec la Chambre d'Agriculture qui va nous épauler à la fois pour les études et pour la mise en place des actions », indique Jacques Bollègue qui se réjouit : « L'Agglomération avait déjà lancé une réflexion sur les périmètres. Là, nous allons pouvoir aller plus loin ». Les périmètres des autres points de captage ne sont pas abandonnés pour autant et leur redéfinition est également en cours.

La thermographie vue du ciel

AVEC UNE HABITATION MAL ISOLÉE, L'ENVIRONNEMENT ET VOTRE BUDGET PAIENT LE PRIX FORT. POUR DRESSER UNE CARTOGRAPHIE PRÉCISE DES DÉPERDITIONS ÉNERGÉTIQUES, NÎMES MÉTROPOLE A OPTÉ POUR LA TECHNIQUE DE LA THERMOGRAPHIE AÉRIENNE. GROS PLAN SUR LE DISPOSITIF.



La thermographie permet, à environ 500 mètres d'altitude, d'enregistrer en temps réel, à l'aide d'un scanner infrarouge, les images thermiques de l'ensemble du bâti de l'Agglomération.

LUTTER CONTRE LES REJETS DE CO₂

Nous n'en sommes pas toujours conscients mais en France, le secteur le plus consommateur d'énergie est le bâtiment. Loin devant le transport et l'industrie, le bâtiment concentre à lui seul 43 % des consommations énergétiques et 25 % des rejets de CO₂ dans l'atmosphère. Pour chaque construction, c'est la toiture qui affiche les plus grandes déperditions de chaleur, avant la façade, les fenêtres ou les sols.

Dans la perspective de l'Agenda 21 de l'Agglomération, il semble donc essentiel de mettre en place des actions concrètes pour limiter ce gaspillage. Avec la thermographie aérienne, Nîmes Métropole a choisi un outil particulièrement bien approprié pour sensibiliser les habitants à leurs consommations énergétiques et à l'isolation de leurs toitures.

UNE TECHNOLOGIE DE POINTE

Un avion survole pendant cinq nuits le territoire de l'Agglomération. Bien évidemment, des conditions atmosphériques sont requises : une température inférieure à 5 °C, pas de précipitations

ni de vent. Réalisée par le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE), la thermographie permet, à environ 500 mètres d'altitude, d'enregistrer en temps réel, à l'aide d'un scanner infrarouge, les images thermiques de l'ensemble du bâti de l'Agglomération. Plusieurs mois seront nécessaires au Laboratoire national de métrologie et d'essais pour analyser les milliers d'images enregistrées et mesurer la température à la surface des toitures. Il s'agira ensuite de faire concorder très précisément les images au cadastre et d'attribuer à chaque toiture une couleur correspondant aux déperditions énergétiques. Le code couleur, divisé en six classes, indique ainsi des fuites thermiques plus ou moins importantes.

VOTRE TOITURE EN COULEURS

Nîmes Métropole présentera les résultats de cette étude à l'automne 2010.

Participation de la collectivité à des salons, expositions et délocalisation de l'Espace Info Énergie dans différentes communes de l'Agglomération permettront aux habitants de consulter la carte thermique de leur habitation. En quelques clics, votre logement sera identifié très simplement à partir de votre adresse et vous découvrirez la couleur attribuée à votre toiture. Les anomalies thermiques relevées peuvent correspondre à une mauvaise isolation ou à un bâtiment trop chauffé.

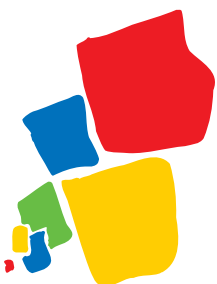
Les techniciens de l'Espace Info Énergie vous feront bénéficier de leurs compétences pour vous donner une interprétation des résultats. En fonction de votre « couleur », de vos factures d'énergie ou encore de la taille et de la configuration de votre habitation, un minidiagnostic sera établi afin de vous aider à comprendre les raisons de ces déperditions

énergétiques et de vous indiquer des pistes concrètes pour y remédier.

DES TRAVAUX D'ISOLATION INDISPENSABLES

Avec cette large opération de sensibilisation, Nîmes Métropole entend inciter les propriétaires à réaliser un diagnostic énergétique de leur logement et à corriger les anomalies constatées avec des travaux d'isolation adéquats. En parallèle de la charte de construction durable établie pour les bâtiments municipaux et communautaires, Nîmes Métropole réfléchit au projet d'une convention avec les professionnels du bâtiment, garantissant aux propriétaires la qualité des matériaux et de la pose pour leurs travaux d'isolation.

En plus des crédits d'impôts, des éco-prêts à taux zéro et des écosubventions accordés par l'État, la Communauté d'Agglomération apportera également des aides financières spécifiques. Un précieux accompagnement pour décider de mieux isoler son logement, et ainsi réduire ses factures de chauffage et lutter contre le réchauffement climatique.



L'axe Nîmes-Alès prend des forces

LES DEUXIÈMES ASSISES DE L'ASSOCIATION ALÈS-NÎMES SE SONT TENUES EN DÉCEMBRE DERNIER DANS L'AMPHITHÉÂTRE DE L'ÉCOLE DES MINES D'ALÈS (EMA). FABIEN FERRAZZA, CHARGÉ DE MISSION « MÉTROPOLIS » AU SEIN DE LA DATAR, ET HUGUES BOUSIGES, PRÉFET DU GARD, ONT SUIVI AVEC INTÉRÊT CETTE RÉUNION, PILOTÉE PAR LES DEUX PRÉSIDENTS D'AGGLOMÉRATION.



DEUX PRÉSIDENTS EN PHASE POUR DYNAMISER UN TERRITOIRE.



UNE ASSISTANCE NOMBREUSE POUR CES 2^{ES} ASSISES.

ILS ONT DIT

Max Roustan, Président de l'Agglomération du Grand Alès « *Les points essentiels sont l'avancement du volet routier et la prospective menée sur les besoins en eau : le désenclavement de notre territoire est capital, et c'est dès aujourd'hui qu'il faut sécuriser nos ressources en eau potable et agricoles.* »

Jean-Paul Fournier, Président de l'Agglomération Nîmes Métropole « *L'implantation de la gare TGV permet de globaliser une cohésion des modes de transport sur l'ensemble du territoire. La constitution d'un pôle santé solide entre Nîmes et Alès est capital pour l'ensemble du réseau départemental.* »

Fabien Ferrazza, chargé de mission Métropoles à la DATAR « *Votre entente répond aux inclinaisons de l'État. À l'avenir, il n'apportera son soutien qu'à des projets de cohérence territoriale à des échelles pertinentes, et qui ont de vraies stratégies en matière d'aménagement et de transport.* »

Au menu, présentation des projets engagés, des études en cours et des aménagements propres à chacune des structures, intégrés dans le schéma collectif, à commencer par le rapprochement, en cours, des hôpitaux des deux villes : renforcement des temps partagés, échanges d'informations, développement de la télémédecine. Des collaborations particulièrement développées en cardiologie, urologie, neurologie, accidents vasculaires cérébraux et urgences cardiovasculaires. L'accent est mis sur l'harmonisation en cours des projets de centres de soins post-opératoires. Cette démarche préfigure l'organisation d'une Communauté hospitalière territoriale dont Nîmes et Alès constituent le socle retenu par l'Agence Régionale Hospitalière.

Dans un autre domaine, la création d'un nouveau master Sécurité nucléaire permet à l'École des Mines d'Alès d'étoffer son offre d'enseignement spécialisée sur les notions de risque et de sécurité, et éclaire une démarche de développement : avec 100 diplômés/an dans ces domaines, l'EMA a de quoi alimenter les

entreprises : celles qui vont s'implanter sur le parc scientifique en développement à Alès, celles qui s'installeront sur la zone d'activités Mitra, au sud de Garons. Cette interaction enseignement/recherche/développement économique inscrit l'association Alès-Nîmes dans le Pôle régional de recherche qui vient d'être créé.

LE TEMPS EFFACE LES KILOMÈTRES

Autre gros dossier : les déplacements routiers et ferroviaires. Il est question d'économiser du temps et de gagner en confort. Le déroulé de la 2X2 voies Nîmes-Alès suit son cours, restait à résoudre le problème du contournement Ouest de Nîmes. L'État a relancé les études en 2009. Choix du tracé, financement, mise en cohérence avec le TGV et l'autoroute, tout cela devrait être tranché à l'automne 2010. Cette rocade rejoindrait la 113 et l'A9 au niveau de Milhaud. L'évolution de la liaison ferroviaire est en pleine étude : 24 communes regroupant près de 30 000 habitants sont à moins de 2 kilomètres de la ligne. Si plusieurs gares existent sur son tracé, un vide

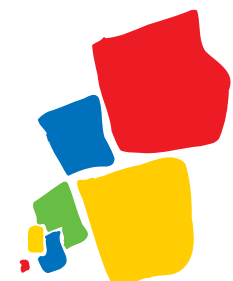
reste à combler entre Boucoiran et Alès. L'idée serait d'implanter des parcs relais près des gares afin d'inciter les usagers à prendre le train. La demande existe, mais il faudra améliorer le cadencement des dessertes et réduire les disparités de prix entre bus et train. Une première offre devrait être proposée aux usagers dès 2011.

Un tracé plus touristique a vu le jour entre Saint-Gilles et Alès, c'est le sentier de randonnée de la Régordane qui brigue une labellisation « Itinéraire culturel européen ». Il fait l'objet de communications scientifiques valorisantes pour le secteur. Il entraîne une réflexion sur l'orientation du centre thermal Alès-Les Fumades vers la remise en forme, sur son articulation avec la future gare TGV, ou sur sa liaison avec un projet à vocation touristique au nord de Nîmes.

AMÉNAGER AVEC RAISON

On évolue vers une plus grande cohérence dans l'aménagement urbain de ce grand territoire. On notera le projet d'implantation de la gare TGV à Manduel et sa desserte, la création

d'un Écoquartier autour de la gare d'Alès, la naissance d'une zone mixte habitat/tourisme/entreprises autour d'un golf à Saint-Hilaire-de-Brethmas. Au nord de Nîmes, c'est une petite ville qui va voir le jour entre le golf et le Clos Gaillard, et sur Hoche-Sernam un nouveau pôle va émerger : université, habitat étudiant et un conservatoire musique et danse vont cohabiter sur un site adapté au risque hydrologique. Enfin, la menace d'une pénurie d'eau mobilise l'ensemble du territoire : l'évolution des normes sanitaires, de la démographie, de la demande agricole, imposent leur rythme. Pour l'immédiat, une meilleure gestion de la ressource permettrait une autonomie d'approvisionnement jusque vers 2050. À terme, une nouvelle déviation à partir du Rhône pourrait naître : de Nîmes-Ouest vers la Vaunage, La Calmette, l'Uzège et Alès, elle desservirait les zones agricoles traversées et sécuriserait les zones urbaines. Ces assises ont confirmé que le chantier est vaste, mais les travaux bien engagés !



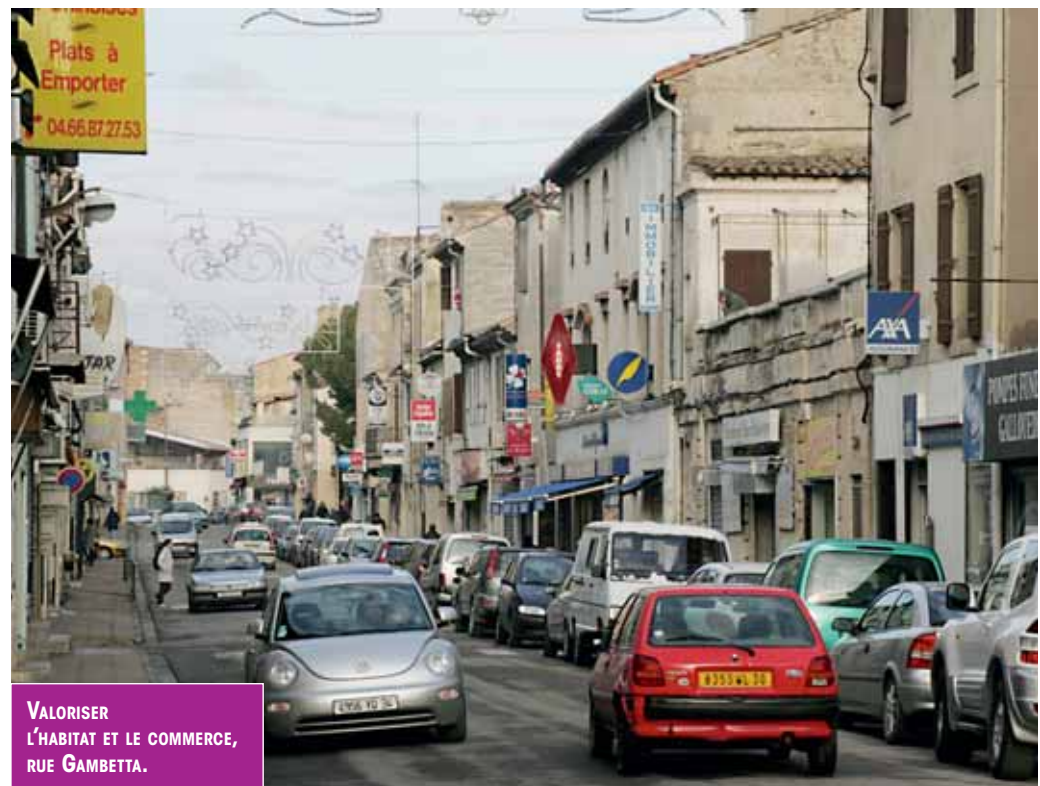
A U R Y T H M E D E L' A G G L O

Coup de jeune sur le centre ancien de Saint-Gilles

LE CENTRE ANCIEN DE SAINT-GILLES EST L'UN DES 40 DOSSIERS RETENUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE REQUALIFICATION DES QUARTIERS ANCIENS DÉGRADÉS (PNRQAD). CONÇU DANS LE CADRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT, CE PROGRAMME CIBLE LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE GRÂCE À LA RÉNOVATION DANS LE BÂTIMENT ET LA RÉDUCTION DES POLLUTIONS EN RÉDUISANT LES DÉPLACEMENTS DE POPULATIONS FIXÉES EN CENTRE-VILLE.



LE SECTEUR HAUTEMENT SENSIBLE DE L'ABBATIALE DE SAINT-GILLES.

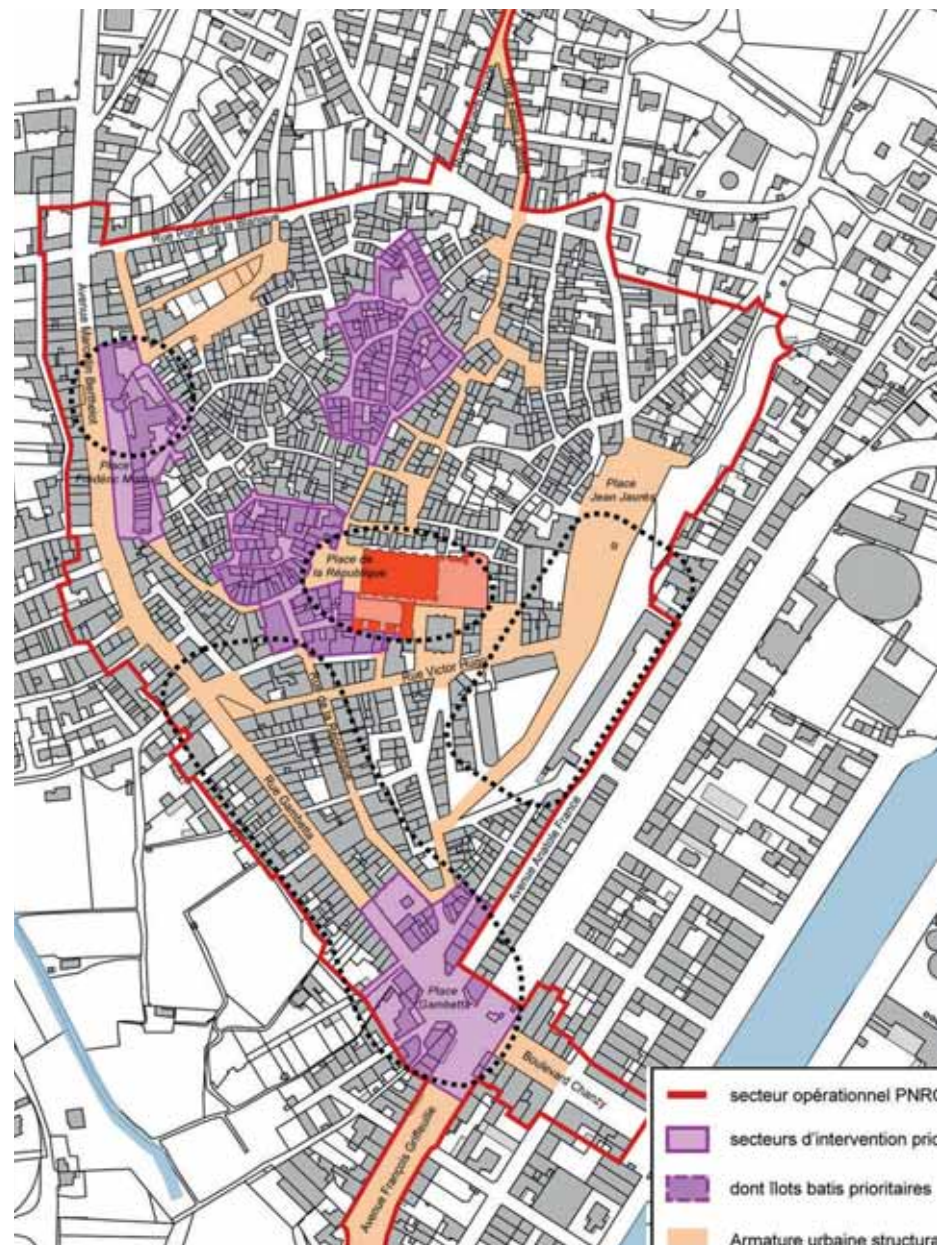


VALORISER L'HABITAT ET LE COMMERCE, RUE GAMBETTA.

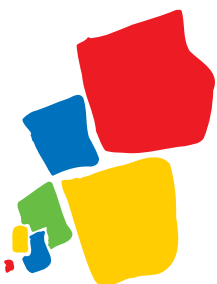
Nîmes Métropole, qui pilote déjà les réalisations du programme de renouvellement urbain, prendra en charge le suivi du PNRQAD, qui ne concerne que Saint-Gilles au niveau de l'Agglomération. Il est question de reconquérir un centre-ville en déclin, l'objectif principal étant d'inciter les bailleurs privés à rénover leurs immeubles par des aides à l'ingénierie de projet, tout en leur octroyant le bénéfice de l'aide fiscale « Malraux » (de 30 à 40 % du montant des travaux en déduction fiscale, à concurrence de 100 000 euros par foyer fiscal). L'engagement des collectivités concerne la réhabilitation de leur propre patrimoine et des espaces publics, avec l'accompagnement social des occupants actuels, si nécessaire. Quatre zones du centre de Saint-Gilles sont ciblées : le secteur de l'Abbatiale, le quartier rue de la République/boulevard Gambetta, les abords de la place Frédéric-Mistral, et le secteur place Jean-Jaurès/avenue du 11-Novembre. Le projet est défini, la coordination entre tous les acteurs est en route, l'action devrait démarrer fin 2010, pour une fin de programme espérée fin 2013. Les zones prioritaires sont le secteur de l'Abbatiale et celui de Gambetta.

REQUALIFIER LA DENSITÉ URBAINE

Eddy Valadier, adjoint au maire de Saint-Gilles et Vice-Président de Nîmes Métropole délégué au Renouvellement urbain, détaille le montage de l'opération et la procédure de mise en œuvre : « notre dossier a été retenu parce que nous avons déjà engagé une réflexion en profondeur sur la rénovation de l'habitat en centre-ville, avec l'établissement d'un diagnostic précis et détaillé : nous savons par exemple qu'il y a un grand nombre d'appartements vacants. Ici cohabite une grande diversité d'éléments disparates : des petits immeubles et des maisons de ville, des locataires et des propriétaires occupants. Il va falloir prendre en compte tout cela pour planifier une action efficace. Je pense que l'année qui s'ouvre va être nécessaire pour concerter tous les intervenants avant l'ouverture effective de chantiers. Nîmes Métropole accompagnera ce programme PNRQAD, avec ses programmes spécifiques d'Aide à la pierre. La Ville de Saint-Gilles, qui a la maîtrise de 60 immeubles sur le secteur concerné, va donner le ton pour infléchir les réticences inévitables des bailleurs privés ». Outre son impact énergétique, sa valorisation sociale, patrimoniale, historique et touristique, la requalification du centre ancien de Saint-Gilles a valeur économique, en générant un volume d'affaires important pour les entrepreneurs locaux...



— secteur opérationnel PNRQAD
 ■ secteurs d'intervention prioritaires
 ■ dont îlots bâtis prioritaires
 ■ Armature urbaine structurante



se distraire



BERNIS

- 16 janvier**
18h : Association Bernis Loisirs Assemblée générale - Vieux Mûrier
- 17 janvier**
Loto de la Paroisse Catholique - Vieux Mûrier
- 23 janvier**
17h : Association les Amis de Bernis - Film « FARREBIQUE » - Vieux Mûrier
- 24 janvier**
17h : Loto de la Chasse Saint Hubert - Vieux Mûrier
- 31 janvier**
Loto de la Boule Bernissoise - Vieux Mûrier
- 6 février**
17h30 : Dictée à la Maison des Associations - Association les Amis de Bernis préparée par Michèle BAYAR, Auteur et illustrateur pour la jeunesse Échange avec l'auteur, dédicaces à 21h repas
Contact : 06 89 17 39 41
- 9 février**
18h : Résultat du concours CM2 - école
- 13 et 14 février**
15h : Entraînement d'Abrivados sur la Promenade Lou Felibre
- 6 mars**
17h : Film « FARREBIQUE » - Association les Amis de Bernis - Vieux Mûrier

BOUILLARGUES

- 15 janvier**
Galette des rois de l'Union Nationale des Parachutistes à la Bergerie
- 15 janvier**
Loto du SUN ALB à la Bergerie
- 16 janvier**
Loto Union Sportive de Bouillargues à la Bergerie
- 17 janvier**
Loto du club taurin la Cléda à la Bergerie
- 22 janvier**
Remise des prix pour les crèches de Noël à l'étage de la Bergerie par Coutumes et Traditions et la Respélido
- 24 janvier**
Démonstration de danse du Comité Socio-Culturel au RDC de la Bergerie
- 29 janvier**
20h30 : Gâteaux des rois de la Paroisse à la Bergerie
- 30 janvier**
Loto APEB à la Bergerie
- 31 janvier**
Gâteau des rois de la Boule Bouillarguaise à la Bergerie



- 6 février**
Gâteaux des rois FNACA à la Bergerie
- 7 février**
Loto USB à la Bergerie
- Du 11 au 14 février**
Exposition Saint Félix du Comité Socio-Culturel
- 12 février**
Gâteaux des rois du club taurin la Cléda à la Bergerie
- 20 février**
Loto Handisport à la Bergerie
- 21 février**
Loto de l'association Amicale des anciens de l'aéronavale et Anciens Combattants Languedoc Camargue à la Bergerie
- 5 mars**
19h : Bol de riz de la Paroisse à la Bergerie
- 6 mars**
Soirée USB à la Bergerie
- 7 mars**
Gâteaux des rois de Coutumes et Traditions à la Bergerie
- 19 mars**
Cérémonie commémorative et apéritif à l'étage de la Bergerie
- Du 22 au 28 mars**
Panorama du CSC au rdc de la Bergerie

CABRIÈRES

- 16 janvier**
Galette des rois du club de football
- 17 janvier**
Loto du club de football
- 22 janvier**
Don du sang
- 23 janvier**
Repas des aînés
- 14 février**
Conte pour enfants
- 6 mars**
Soirée à thème (La Sauce)

CAISSARGUES

- 17 janvier**
8h - 17h30 : 18^e Salon des collectionneurs organisé par l'association Atout collections - Saint Exupéry. Présence d'une restauratrice de céramique (porcelaine, ivoire et marbre)
- 22 janvier**
18h30 : Loto de l'APE Mirman - salle Fernand-Bedos, Téléthon merci Salle Mireille et Rencontre d'orchestre avec René Bottlang, Invité d'honneur, Orchestre du CRD de Nîmes, du Grand Alès avec M. Adré de la Communauté Petite Camargue et de Caissargues. Entrée libre.
- 23 janvier**
Rencontre des harmonies de Lansargues et de Vauvert Petite Camargue. Entrée Libre.
Spectacle-goûter avec la compagnie Les Riffi's. Entrée Payante.
- 24 janvier**
15h : Rencontre autour d'un quatre mains Plano (Didier Beltran et Cédric Bambagiottiet) et d'une création collective contemporaine animée par M. Mollines.
- 30 janvier**
14h30 : Galette des rois organisée par l'ULAC Animation avec « Roger Musette et ses trois musiciens » 12 € Centre Saint Exupéry Renseignement auprès de M. L'Honneur au 04 66 67 49 43 ou de M. Valverde au 04 66 38 18 19.
16h : Concert les chœurs chantants russes au pays des mélodies russes dans l'église de Caissargues.

- 31 janvier**
Encierro organisée par le CTLS, précédée d'un entraînement d'abrivados Arènes.
- 6 février**
17h : Loto salle Fernand-Bedos organisé par le Club Amitié Loisirs.
- 7 février**
Loto à la salle Fernand-Bedos organisé par la Paroisse Nîmes-Sud.
- 9 février**
20h30 : Concert de l'école de Musique au Centre Saint Exupéry.
- 13 février**
Repas dansant de la St Valentin organisé par le Club Amitié Loisirs Salle Fernand-Bedos. Un cadeau sera offert aux dames Ouvert à tous
Renseignement au 04 66 67 31 62.
- 19 février**
Vernissage des peintres caissarguais. Salle Fernand-Bedos Exposition tout le week-end.
- 20 février**
19h30 : Grande soirée amicale organisée par la Boule d'ivoire Centre Saint Exupéry.

- 6 mars**
Loto organisé par la chorale Les Triolets salle Fernand-Bedos
- 11 mars**
La ferme de Jeanne organisée par le Club Amitié Loisirs à la salle Fernand-Bedos.
- 13 mars**
Soirée animée par le groupe Mozaïc Centre Saint Exupéry.
- 20 mars**
Soirée Oscar organisée par le club de football Centre Saint Exupéry

CLARENSAC

- 16 janvier**
Vœux du Maire aux associations et aux nouveaux arrivants sur la commune
- 6 février**
Inauguration de 20 plaques de rues en occitan par l'Association de poterie Vivre en Vaunage
- 27 février**
Cinéma au foyer
18h : Arthur et la vengeance de Malthazar
20h30 : Concert
- 6 mars**
Café théâtre par « Les Imposteurs » 3 types en trip

GARONS

- 24 janvier**
23^e tour pédestre de Garons - départ le matin devant la salle des fêtes
- 19 mars**
20h : Concert de Jazz : Chicago Strompers à la salle des fêtes
- 28 mars**
8h30-18h : Salon du flacon à parfum - salle des fêtes

GÉNÉRAC

- 16 janvier**
18h : Galette des rois au Centre Socio-Culturel organisé par Générac Évasion
- Du 22 au 24 janvier**
Exposition « La plongée sous marine » au Centre Socio-Culturel
- 31 janvier**
Bourse des collectionneurs au Centre Socio-Culturel toute la journée organisée par l'association au Plaisir du chineur
- 5 février**
Loto de l'école publique au Centre Socio-Culturel
- 24 février**
16h30 : Concert au Temple de Générac de la Chorale « La terre qui chante »



- 6 mars**
Soirée Cabaret organisée par le Club Taurin Lou Meloun au Centre Socio-Culturel

LANGLADE

- 6 et 7 février**
Cross des pinèdes organisé par l'ACP
- 7 mars**
Journée VTT (APARICIO)

LA CALMETTE

- 13 février**
Exposition Frédéric Desmons, conférence à 14h - Temple de La Calmette

LEDENON

- 17 janvier**
Assemblée générale des Ginestes
- 23 janvier**
Repas des Vétérans du foot
- 30 janvier**
Loto de l'OGCL
- 7 février**
Loto de la Paroisse
- 16 février**
Don du sang
- 21 février**
Goûter des Ginestes
- 6 mars**
Carnaval des enfants avec l'APAE

MANDUEL

- 15 janvier au 15 mars :**
Exposition « Un lieu de mémoire de la vie mandueloise aux XIX^e et XX^e siècles » - salle Dumas par l'association Connaissance du Patrimoine de Manduel.
- 16 janvier**
Assemblée générale du club des Aînés La Belle Époque
- 30 janvier**
19h : soirée Liberty Cop's (repas 15 € adultes, 8 euros enfants) au gymnase de Rodilhan
- 6 février**
21h : Ouverture Officielle des « Hivernales de Manduel 2010 » - Soirée « Les bronzés font du ski » au Café du Progrès transformé en chalet - Ambiance musicale Kitch et Disco (Entrée Gratuite) organisée par le Comité des Fêtes
- 7 février**
Journée organisée par le Comité des fêtes
- 9h30 : Déjeuner offert à la Cave coopérative
- 11h : Vachettes aux Arènes (Entrée gratuite)
- 15h-17h Abrivado sur le Cours Jean-Jaurès (Entrée Gratuite)



se distraire

**10 février**

Après-midi au dojo tournoi des 4 saisons judo

13 février

Championnat départemental en groupe de gymnastique rythmique au gymnase de Rodilhan

- à partir de 20h au Café du Progrès
Soirée Féria de Primavera, Fiesta, Apéro Gitan et Tapas Offerts, Danses sévillanes par « Las Palmas » suivie d'une soirée ambiance Bodega avec DJ K-MII

(Entrée gratuite) organisée par le Comité des Fêtes.

14 février

Randonnée organisée par l'AMGV « Les Concluses de Lussan » (nord d'Uzès) le plus haut menhir du sud-est 15 km dénivellation 300 mètres

- 15h-17h : Abrivado sur le Cours Jean-Jaurès (Entrée gratuite) organisé par le Comité des Fêtes

- 18h : Super Loto à la salle des Garrigues (1 300 € en bons d'achats) organisé par le Comité des Fêtes

20 février

20h : Soirée avec un grand repas à thème « *Alligot-saucisses géant* » par la Coopérative Jeune Montagne de Laguiole dans l'Aveyron (Repas avec entrée, plat, dessert, vins compris pour 15 €) ambiance assurée. Sur réservations. Organisée par le Comité des Fêtes

21 février :

Journée organisée par le Comité des Fêtes

- 9h30 : Déjeuner offert à la salle des Arènes

- 11h : Vachettes aux Arènes (Entrée gratuite)

- 15h-17h : Abrivado sur le Cours Jean-Jaurès (Entrée gratuite)

23 février

Stage multisport au complexe sportif

27 février

À partir de 21h au Café du Progrès « *House and R'n'B Chic* » by DJ KM-II (Entrée gratuite) soirée organisée par le Comité des Fêtes

28 février

15h-17h : Abrivado sur le Cours Jean-Jaurès (Entrée gratuite) organisée par le Comité des Fêtes

6 mars :

Carnaval organisé par les associations Art Déclic, les Picholines, Cowboys Dance, le Comité des Fêtes, l'APEM, Li Gent Dou Bufaloun, La Belle Époque, les écoles maternelles et primaires, le foyer du Tavernol et le Centre Social. Le thème retenu cette année est « *La ferme* » à partir de 15h salle des Arènes animation maquillage, 16h : Départ du défilé de la salle des Arènes vers le centre du village, puis retour aux Arènes pour l'élection des plus beaux costumes, ronde d'adieu et mise à feu de Carmentran. À 17h : goûter de bugnes. Clôture de la journée par une assiette campagnarde suivie d'un bal costumé ouvert à tous.

NÎMES**Du 26 janvier au 18 avril**

Expositions ISA MELSHEIMER et MICHAEL RAEDECKER - Carré d'Art

Du 4 au 14 février

Festival annuel du cinéma britannique. Cinéma Le Sémaphore, Carré d'Art bibliothèque

Mars

Festival du court métrage

Du 8 au 21 mars

Printemps des poètes

Du 11 au 13 mars

CinéSciences - Auditorium du centre Pablo-Neruda

12 mars

Jazzola : concert de Marcel Azzola au théâtre C. Liger

12 et 13 mars

Salon du livre d'artistes - Carré d'Art Bibliothèque

Du 18 au 21 mars

L'Inde à Nîmes : concerts, stages, animations ...

20 et 21 mars

Week-end Télérama : animations dans les musées

27 et 28 mars

Printemps des enfants au Jardin de la Fontaine

POULX**24 janvier**

14h30 : Loto organisé par l'association du Football Club de Poulx

Salle des Fêtes André-Vayrette

Du 28 janvier au 1^{er} février

20^e Salon des « *Peintres des Capitelles* » (Exposition de Peinture)

Salle des Fêtes André-Vayrette

6 février

20h30 : Loto organisé par la société de Chasse de Poulx

Salle des Fêtes André-Vayrette

REDESSAN**6 mars**

14h30 : Défilé de carnaval de la Jouïnesso Redessaniero

13 mars

2^e exposition artistique à la salle des Fêtes - entrée libre

SAINTE ANASTASIE**17 janvier**

Loto - Les Joyeux Accents

31 janvier

Loto - Paroisse catholique

7 février

Loto - Loto de l'APSA

27 février

Carnaval des enfants

28 février

Loto Sainte Anastasie en Fête

20 mars

Course pédestre des 3 Clochers

SAINT CHAPTES**16 janvier**

Soirée loto de l'APE « *Les Pেকেlets* »

17 janvier

Après-midi loto du Foot

23 janvier

18h : Loto de la chorale LA DO RÉ

24 janvier

Après-midi loto de la Paroisse catholique

27 janvier

18h : Assemblée générale du Comité des fêtes suivie d'un apéritif puis soirée avec diffusion du film de la fête votive 2009 et bal avec animation DJ

30 janvier

Soirée loto de la FNACA

31 janvier

17h : Pièce de théâtre « *Exercices de style* » de R. Queneau par la Compagnie Tréteaux Tremplin Théâtre

6 février

17h : Loto du Comité des fêtes

12 février

De 15h à 19h : Don du sang

13 février

Soirée chandeleur de l'APE Les Pেকেlets

20 février

Soirée dansante du Foot

27 février

Course et soirée du Comité des fêtes

10h : Déjeuner au domaine de Fontaine-Boulbon

11h : Abrivado manade du Gardon

12h : Apéritif au foyer

15h : Encierro sur le champ de foire (manade Le Seden)

17h : Bandido manade du Gardon

18h30 : Apéritif et soirée au foyer animation DJ

28 février

10h : Déjeuner à l'ancienne prise d'eau

11h : Abrivado manade Leron

12h : Apéritif au foyer

15h : Course camarguaise (complète de la manade Brestalou avec la despedida de Montvert)

17h30 : Bandido manade Leron

18h30 : Apéritif au foyer

6 ou 7 mars

Soirée Folk organisée par les Écoles

SAINT CÔME**28 mars**

Vide-grenier

SAINT GERVASY**30 et 31 janvier**

Festival de la vidéo

7 mars

Exposition de motos

SAINT GILLES**Jusqu'au 30 janvier**

Exposition des peintures de Marius Changeat et Jacques Coutas à la Médiathèque

20 janvier

18h30 : Remise des récompenses du concours d'illuminations de Noël (salle du Conseil municipal en mairie)

28 février

14h30 : Grand prix cycliste de la Ville de Saint-Gilles

Du 1^{er} au 20 mars

Exposition sur le centenaire de l'aéronautique navale à la Médiathèque, avec participation des écoles

9 mars

Forum de l'agriculture à la salle Polyvalente

Métropole

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Nimoise

"Le COLISÉE", 3 RUE DU COLISÉE, 30947 NÎMES CEDEX 9
TEL. 04 66 02 55 07, FAX. 04 66 02 55 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : CHRISTOPHE MADALLE

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION : DOMINIQUE PRALONG

CHARGÉE DE COMMUNICATION : CAROLINE SAVANIER

RÉDACTION ET PHOTOS :

GROUPEMENT CORBIER/BONNEFOI/PICARD

MAQUETTE ET PHOTOGRAPHIE : SCOOP COMMUNICATION

IMPRESSION : IMAYE GRAPHIC - LAVAL

TIRAGE : 105 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION TOUTES BOÎTES AUX LETTRES DE
NÎMES MÉTROPOLE : CHIRIPPO-SAINT-JEAN-DE-VEDAS
DÉPÔT LÉGAL À PARUTION